



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

28/01/2020

Mise en œuvre du Budget-programmes **Moussa Sanogo met les contrôleurs financiers en mission**

70 agents se sont engagés, au terme d'un séminaire de cinq jours à Grand-Bassam, à œuvrer au quotidien, conformément aux attentes du gouvernement, dans le sens de la bonne gestion des finances publiques.



Les contrôleurs financiers ont déclaré être prêts à accomplir avec efficacité la mission qui leur a été assignée. (PH: DR)

Clôture du séminaire gouvernemental / Ouattara aux ministres:

« Les ambitions politiques ne doivent pas nous écarter de nos objectifs »



Mise en œuvre du Budget-programmes Moussa Sanogo met les contrôleurs financiers en mission

70 agents se sont engagés, au terme d'un séminaire de cinq jours à Grand-Bassam, à œuvrer au quotidien, conformément aux attentes du gouvernement, dans le sens de la bonne gestion des finances publiques.



Les contrôleurs financiers ont déclaré être prêts à accomplir avec efficacité la mission qui leur a été assignée. (PH: DR)

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dans le cadre de la mise en œuvre du PASRES, fruit du partenariat scientifique entre la Suisse et la Côte d'Ivoire, le FONSTI pour la Science, la Technologie et l'Innovation (« FONSTI »), a été créé par Ordonnance n°2016-593 du 27 juin 2018.

Le FONSTI a pour objectif de soutenir la recherche scientifique, l'innovation et le développement technologique de la Côte d'Ivoire.

Le FONSTI a, notamment, pour objet de :

- Financer des programmes nationaux de recherche ainsi que des projets de recherche scientifique et technologique par l'allocation de ressources à des chercheurs, laboratoires et centres de recherches ;
- Contribuer à la valorisation scientifique, économique et sociale des résultats de recherche.

A l'effet de permettre le recrutement de ses collaborateurs, le FONSTI met en concurrence le poste de responsable administratif et financier, par appel public à candidatures.

1. Missions du responsable administratif et financier :

Le responsable administratif et financier doit justifier d'une expérience professionnelle pertinente en matière de comptabilité, finances, fiscalité et de ressources humaines.

Il/Elle aura notamment pour missions de :

1.1 Gestion budgétaire et financière

- Préparer les budgets, les faire adopter et suivre leurs exécutions
- Mettre en place et suivre les procédures d'approvisionnement du compte FONSTI avec l'ACCT
- Mettre en place les techniques financières nécessaires au développement et à la protection du Fonds
- Superviser l'ensemble de la saisie comptable
- Elaborer des documents (tableaux de bords) et procédures, afin de disposer d'une comptabilité analytique
- Veiller au respect des procédures d'exécution des dépenses
- Informer et conseiller le Secrétaire Général en matière de contraintes fiscales et comptables
- Gérer la trésorerie et les relations avec les banques
- Représenter le Fonds aux conférences budgétaires

1.2 Gestion du personnel

- Elaborer les actes relatifs à la gestion du personnel
- Assurer le suivi des données relatives à la paie, aux remboursements des frais de personnel et à la médecine du travail
- Assister le Secrétaire Général pour les procédures de recrutement
- S'occuper de la gestion administrative des stagiaires et de la formation

1.3 Gestion administrative générale

- Superviser les différents services fonctionnels : comptabilité, trésorerie, paie, gestion du personnel, juridique
- Gérer les contrats divers et conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire

- Elaborer et optimiser les outils et procédures liées au bon fonctionnement des services

1.4 Relation avec les partenaires

- Assister le Secrétaire Général pour la rédaction et l'application des conventions.

1.5 Gestion des affaires juridiques

- Assumer la responsabilité des procédures juridiques

2. PROFIL

2.1 Compétences techniques

- Connaissances en finances
- Maîtrise des règles budgétaires, comptables et fiscales
- Connaissances des dispositions légales et réglementaires
- Capacité de conception d'outils de suivi (tableaux de bords, etc.)
- Maîtrise de l'anglais technique
- Connaissances en comptabilité analytique
- Connaissance en Droit fiscal et droit des sociétés
- Connaissances approfondies en contrôle de gestion, finance, informatique de gestion

2.2 Qualités personnelles

- Intègre
- Rigoureux
- Esprit d'initiative
- Précis

3. Délai de réception des candidatures et date de prise de fonction

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **21 février 2020**.

La date de prise de fonction est prévue pour le **1^{er} mars 2020**.

4. Informations et dossiers

Le dossier de candidature comprend :

- > une lettre de motivation ;
- > un curriculum vitae faisant mention des compétences exigées ;
- > les copies légalisées de diplômes et attestations.

Le dossier de candidature doit être déposé en version physique et par voie électronique :

• Adresse géographique
Cabinet HOEGAH & ETTE
Rue A7 Pierre Semard
Villa N°A2 Plateau
01 B.P. 4053 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : ++(225) 20 30 29 33

• Adresse courriel
cabhoet@hoegah-ette.com

5. Sélection et entretien

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s pour l'entretien d'embauche à Abidjan.

Le séminaire de cinq jours (du 20 au 24 janvier) organisé par la Direction du contrôle financier (Dcf) à Grand-Bassam, autour du thème « Le contrôleur financier dans la réforme budgétaire », s'est achevé le 24 janvier sur une note de satisfaction.

Le basculement de la Côte d'Ivoire du budget de moyens au budget-programmes a induit de nombreux changements dans le fonctionnement des acteurs du circuit budgétaire. Acteur majeur de l'exécution budgétaire, le contrôleur financier se doit de maîtriser les nouvelles attributions de sa fonction induites par la réforme budgétaire.

D'où l'organisation du séminaire de Grand-Bassam dont les objectifs sont notamment de l'informer sur : les nouvelles dispositions du code des marchés publics, le nouveau circuit d'exécution des dépenses publiques, les mouvements budgétaires dans le cadre du nouveau circuit d'exécution des dépenses publiques, le dispositif de contrôle interne. Il s'agissait également de faire connaître au contrôleur financier les différents documents à produire et à recevoir dans le cadre de la réforme budgétaire ; de lui donner l'occasion de se familiariser avec le calendrier de ses activités dans le cadre de la réforme budgétaire. Les participants ont aussi eu droit à une présentation sur l'état d'avancement des tra-

vaux, le suivi des matières et des investissements. « Monsieur le ministre, par mon intermédiaire, rappelle qu'il a suivi avec intérêt, jusqu'à ce jour, l'ensemble des activités que vous avez menées. Il se réjouit de ce qu'à l'heure actuelle, vous disposez d'un ensemble d'outils nécessaires à une meilleure application du nouveau cadre légal en matière de finances publiques dans notre pays », a déclaré Adama Sall, directeur de cabinet du ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo.

Pour des contraintes d'agenda, il a représenté Moussa Sanogo aux cérémonies d'ouverture et de clôture du séminaire. « Monsieur le ministre invite, en définitive, l'ensemble des contrôleurs financiers au traitement diligent des dossiers dont vous aurez la charge et ce, dans un cadre de dialogue permanent avec les autres acteurs, de sorte à faire de la Direction du contrôle financier un véritable accompagnateur de l'action gouvernementale », a-t-il mentionné. Les contrôleurs financiers (au nombre de 73 dont 3 absents au séminaire), par la voix de N'Da Koucou Joseph Ange, directeur du contrôle financier, ont pris l'engagement d'œuvrer au quotidien, conformément aux attentes de leur ministre, dans le sens de la bonne et saine gestion des finances publiques. ■

DAVID YA

AVIS AUX LECTEURS

Vous êtes victimes d'abus, de vol ou d'escroquerie. Vous êtes témoin d'un accident, d'un braquage ou d'un fait insolite, appelez les faits divers de Fraternité Matin au
20 30 60 00 / 20 37 06 66 / 05 87 12 94 / 07 35 38 65
Email : marc.yevou@fratmat.info

Clôture du séminaire gouvernemental / Ouattara aux ministres: « Les ambitions politiques ne doivent pas nous écarter de nos objectifs »

Un séminaire a réuni les membres du gouvernement en vue d'une révision d'ensemble et partagée des actions prioritaires à inscrire à l'agenda de cette année.

C'est sous le sceau du raffermissement des acquis que le Chef de l'État a clôturé le séminaire gouvernemental qui a abouti à l'élaboration, hier, du plan d'actions prioritaires pour 2020. Alassane Ouattara a rappelé que l'objectif de toute politique économique est d'avoir « une incidence directe » sur les ménages, spécialement les ménages les plus défavorisés. Et aucun objectif, pas même en cette année électorale, ne doit détourner le gouvernement de ce chemin. « J'insiste sur la solidarité. Car nous sommes en période électorale. Il ne faudra pas que les ambitions des uns et des autres puissent vous écarter de l'objectif premier qui est de faire un travail d'équipe dans l'intérêt des Ivoiriens », a-t-il exhorté, en présence du vice-Président Daniel Kablan Duncan, du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et de l'ensemble du gouvernement.

(PH. BOSSON HONORÉ)



Le Chef de l'État s'est félicité de la conduite efficace du gouvernement et a souhaité une plus grande incidence sur les populations.

« Malgré le taux bas d'inflation constaté en Côte d'Ivoire depuis 9 ans, j'entends toujours dire que la vie est chère. Heureusement que nous ne sommes pas dans certains pays où le taux d'inflation est de 10 ou 15% par an. Mais ce taux d'inflation bas doit être répercuté maintenant sur le quotidien des

Ivoiriens. Je vous encourage à travailler de sorte que nos compatriotes voient l'impact politique sur le prix des produits de première nécessité », a insisté le Chef de l'État. Avec un taux moyen de 8%, le pays aura doublé le Pib national. Avec un taux d'in-

flation d'environ 2% et un déficit budgétaire situé à 3% (lié aux conséquences de la mutinerie et les augmentations des salaires en 2017), le pays présente un visage économique parmi les meilleurs au monde. Le Président de la République en

tire une légitime fierté.

« La gestion macroéconomique a été quasiment parfaite. C'est l'ancien directeur général du Fmi qui le dit. Monsieur le Premier ministre, je félicite le gouvernement. J'ai rarement vu un pays avoir une performance aus-

si forte sur autant d'années. Je suis particulièrement fier de mon gouvernement et je tiens à le dire publiquement », s'est-il réjoui.

« Sans politique macroéconomique saine, il n'y a pas d'investissement », a-t-il expliqué. En effet, tout investisseur regarde d'abord la santé économique. Celle-ci s'apprécie notamment par le ratio entre l'endettement et le Pib. Et la Côte d'Ivoire est « l'un des rares pays sur le continent à être en dessous de 50% » de ce ratio.

« Nous sommes une performance exceptionnelle, sur tous les plans, en tout cas, sur le plan économique et financier. Jamais cela n'a été fait nulle part », a assuré le Président de la République, Alassane Ouattara, lui-même ancien fonctionnaire du Fmi, qui s'est occupé de 120 pays sur le plan international. Reste à transformer.

Premier producteur de cacao avec deux millions de tonnes de production, la Côte d'Ivoire qui ne transforme qu'à peine 600.000 tonnes veut au moins passer à un million de tonnes manufac-

turées. Idem pour l'anacarde dont il est leader mondial en production.

Et le Plan d'actions prioritaire de 2020 doit, selon le Chef de l'État, permettre d'atteindre les résultats globaux des objectifs stratégiques du plan national de développement 2016-2020. Le premier Pnd couvrait la période 2012-2016. Les deux Pnd ont permis de prévoir des investissements d'un montant de plus 70 milliards de dollars. Ce qui, souligne le Chef de l'État, « est quelque chose d'exceptionnel au niveau des pays sortant de crise ».

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a été félicité pour la coordination efficace de l'action du gouvernement. Au-delà, c'est tout le gouvernement qui reçoit le satisfecit présidentiel.

« La Côte d'Ivoire va bien. La Côte d'Ivoire continuera son chemin avec autant d'éclat que nous avons vécu ces huit dernières années », promet le Président de la République ■

BENOIT HILI

Le Chef de l'État plaide pour le don de soi

Pédagogue comme à son habitude, le chef de l'État plaide, en cette année électorale, pour que « les valeurs d'intégrité, de responsabilité et de don de soi prévalent dans la droite ligne de l'Ivoirien nouveau ». « La politique n'est pas chose facile. Il faut toujours penser à ce que l'on peut faire pour son peuple. Je n'oublierai jamais le dicton de John F. Kennedy : demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays, non pas ce que votre pays peut faire pour

vous. C'est un sacerdoce. Je souhaite que les uns et les autres aient le sens de la responsabilité, le don de soi et non pas de paraître et de vouloir à tout prix faire en sorte que les choses ne se déroulent pas dans l'intérêt national. La contribution de chacun d'entre nous doit aller vers la satisfaction des besoins des Ivoiriens. Et nous devons mesurer notre capacité à apporter le maximum à nos concitoyens », a-t-il plaidé, à la clôture du séminaire gouvernemental hier.

« La préparation des

échéances électorales, notamment l'élection présidentielle du 31 octobre 2020, demande une mobilisation exemplaire de tous. Bien évidemment, du gouvernement, mais aussi de tous nos concitoyens et des partis politiques. Le gouvernement, pour sa part, doit veiller à la consolidation des acquis démocratiques, à la parfaite conduite du processus électoral, dans la paix et la cohésion. Je suis très attaché à cela », a-t-il exhorté.

Le Président de la République se réjouit qu'au sein

de la Commission électorale indépendante (Cei), la société civile remporte autant de sièges que les deux groupements politiques réunis (partis d'opposition et au pouvoir confondus).

« La Commission électorale indépendante est faite pour 6 ans. Et je pense que dans 6 ans, tout le monde pourra à nouveau revoir sa copie et revenir à la Commission électorale », propose-t-il donc. Une allusion aux partis qui ont boycotté la mise en place de la Cei. ■

B. HILI

• La gestion rigoureuse des finances au cœur des priorités



Le Chef de l'État a présidé en personne la clôture du premier séminaire gouvernemental. (PHS: BOSSON HONORÉ)

L'exercice budgétaire 2020 est particulièrement marqué par la mise en œuvre du budget-programmes. Un outil de gestion et de planification qui privilégie la performance, donnant ainsi plus de responsabilité à chacun des ministres dans la conduite de l'action gouvernementale. « A cet effet, je

vous invite à un engagement et une attention plus soutenue pour le bon déroulement de cet exercice budgétaire qui constitue le principal vecteur de l'action gouvernementale au bénéfice des populations », a déclaré le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Si les questions de paix et de sécurité intérieure et extérieure sont un grand défi

pour l'État, en cette année électorale, comme l'a martelé le Premier ministre, le Programme social du Gouvernement (Ps-Gouv) devra s'intensifier cette année. Pour lui, l'action gouvernementale en direction des populations, surtout celles des couches les plus défavorisées devra être amplifiée. « Le gouvernement devra poursuivre

ses efforts dans tous les domaines de l'action sociale ; l'offre de service public en matière d'éducation, de santé, d'eau potable, d'assainissement, de transport, de redistribution de la richesse, de promotion d'emplois décents pour les jeunes et d'autonomisation des femmes », a-t-il énuméré. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

• Épidémie de Coronavirus Le gouvernement rassure !



Le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré.

L'épidémie de Coronavirus qui défraie la chronique a été évoquée pendant le séminaire gouvernemental qui s'est tenu, hier, au Palais présidentiel au Plateau. Dans le communiqué final lu par le porte-parole Sidi Tiémoko Touré, le gouvernement s'est voulu rassurant. « Le gouvernement a été informé des dispositions prises pour faire face à l'épidémie de Coronavirus qui sévit actuellement en Chine », a-t-il indiqué. Les coronavirus forment une famille comptant un grand nombre de virus qui peuvent provoquer des maladies très diverses chez l'homme dont

le rhume, et qui causent également un certain nombre de maladies chez l'animal. Depuis le mois de décembre, une nouvelle souche virale de la famille des Coronavirus se dissémine en Chine et a déjà infecté des centaines de personnes dont environ 80 sont décédées. Un cas suspect a été détecté en Côte d'Ivoire, le 25 janvier, mais le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, a rassuré qu'il n'y avait pas à s'inquiéter et que la jeune fille suspectée était en bonne santé. Mais également que toutes les mesures ont été prises à l'aéroport d'Abidjan. ■

F. ÉHOUMAN

• Au moins 150 000 ménages bénéficiaires de filets sociaux en 2020

L'action du gouvernement devra s'intensifier cette année, comme l'an dernier, sur les aspects sociaux, et ce, conformément à la volonté du Chef de l'État de ne « laisser personne au bord de la route » et à travers le Plan social du gouvernement (Ps-Gouv 2019-2020). Le projet de filets sociaux productifs qui constitue un pilier de la lutte contre la pauvreté s'intensifiera en 2020, avec notamment l'augmentation du nombre des bénéficiaires à 150 000 ménages au moins, contre environ 120 000 actuellement. A annoncé le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, dans le communiqué final du séminaire gouvernemental d'adoption du Plan d'actions prioritaires 2020, organisé, hier, au Palais présidentiel.

Cette agréable annonce s'inscrit dans l'un des grands axes d'actions retenus qui

vernementale. À savoir l'amélioration des conditions de vie des populations, qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du Ps-Gouv, rappelons-le, d'un montant de 1000 milliards de F Cfa. « Il s'agira d'accroître l'offre de service public aux populations, par l'intensification des programmes de construction d'infrastructures sociales de base, de l'offre de service public de qualité dans les domaines de l'électricité, l'eau potable, la santé, l'éducation, la nutrition, les logements, et l'augmentation des bénéficiaires des filets sociaux avec un objectif d'au moins 150 000 ménages en 2020 », a indiqué Sidi Touré. Mis en œuvre depuis 2017, le projet de Filets sociaux productifs est une sorte de bourse familiale octroyant une allocation trimestrielle de 36 000 F Cfa aux ménages les plus pauvres de Côte d'Ivoire. Outre l'amélioration des conditions de vie des populations, quatre autres axes ont été arrêtés : le renforcement



Une ambiance conviviale a prévalu durant la journée de réflexion.

des institutions pour la paix et la bonne gouvernance, la transformation structurelle de l'économie, la promotion de la jeunesse et de la femme et l'émergence d'un Ivoirien nouveau. « Au titre du renforcement des institutions, les principales activités à mettre en œuvre devront

favoriser l'accès équitable de tous les citoyens à la justice, la promotion et le respect des droits de l'homme, la consolidation de la cohésion sociale, la sécurité des biens et des personnes face à la menace terroriste, l'accès à des services publics de qualité et innovants, le rayonnement international

de la Côte d'Ivoire, l'intégration régionale et la pratique de la bonne gouvernance. Il s'agira également d'élaborer le Pnd 2021-2025, de réaliser le 5e recensement de la population et de l'habitat, le renforcement de l'accès à l'information et de poursuivre la mise en œuvre des

réformes institutionnelles dans tous les domaines », a commenté le porte-parole du gouvernement.

Au titre de la transformation structurelle de l'économie, à en croire Sidi Touré, il s'agira de développer l'agriculture et l'agro-industrie avec un accent sur la transformation locale des matières premières, d'intensifier la réhabilitation et la construction d'infrastructures dans les secteurs des routes, des transports, des Tic et de l'énergie, d'améliorer l'environnement des affaires et de densifier le tissu industriel national. Mais ce sont les secteurs du tourisme, des mines et de l'artisanat qui devront constituer des piliers de la stratégie de diversification de l'économie ivoirienne. En ce qui concerne la promotion de la jeunesse et de la femme et l'émergence d'un Ivoirien nouveau, plusieurs actions et initiatives sont prévues. ■

F. ÉHOUMAN

• Élections, sécurité, lutte contre la pauvreté

Le gouvernement veut faire plus et mieux en 2020

Faire plus et faire mieux. Voilà qui pourrait être la devise d'ensemble du gouvernement en cette année 2020 à l'issue du premier séminaire gouvernemental qui a eu lieu, hier, à la salle des pas perdus du Palais présidentiel. Ouverts par le vice-Président de la République Daniel Kablan Duncan, les travaux ont duré toute la journée. Les réflexions ont permis au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et à l'ensemble des ministres d'accorder leurs notes. De l'engagement, il en faudra. Car, cette année électorale 2020 mettra le gouvernement sur la brèche.

« Pour l'année 2020, le premier défi du gouvernement est d'assurer la paix et la sécurité sur tout le territoire national en vue de la tenue d'élections apaisées », a reconnu Amadou Gon Coulibaly dans son discours-cadre. Le chef du gouvernement qui conduit à cet effet un dialogue avec les acteurs politiques et la société civile sur le code électoral, a indiqué que l'issue des discussions est prévue pour les prochains jours. Mais parler de sécurité nationale, c'est aussi veiller à la frontière, dans un contexte sous-régional marqué par les menaces



Un plan d'actions prioritaires pour l'année 2020 a été adopté, hier, à l'issue des réflexions qui ont duré toute la journée.

terroristes. « Le gouvernement devra poursuivre ses efforts dans tous les do-

maines de l'action sociale », a aussi indiqué Amadou Gon Coulibaly qui, à cet

effet, a requis de ses ministres une « mobilisation soutenue » autour du Plan

d'actions prioritaires (Pap) 2020. Et cela, en dépit des échéances électorales.

Outre les fronts sécuritaire et social, le gouvernement entend, cette année, mettre un accent particulier sur la gestion rigoureuse des finances publiques, par l'accélération des réformes en cours. Dans ce sens, le budget-programme donnera plus de responsabilités aux membres du gouvernement dans la conduite du processus de planification et d'exécution des actions.

Aller plus loin dans l'action passe aussi par la conservation des acquis. Le gouvernement d'Amadou Gon Coulibaly entend donc fermement maintenir le déficit budgétaire à 3% du Pib, conformément à l'engagement avec le Fmi. Il tient résolument aussi à garder le cap de la performance (la croissance économique se situait à 7,5% en 2019). Ouvrant les travaux du séminaire, Daniel Kablan Duncan a rappelé « les instructions » du Président de la République. Notamment, « améliorer le quotidien des Ivoiriens en

agissant sur les prix des produits de première nécessité », « apporter le secours de l'Etat à davantage de familles vulnérables » et « améliorer les conditions d'études des enfants et des jeunes ».

« L'objectif, a-t-il dit, est de faire de la Côte d'Ivoire une nation moderne, avec des institutions fortes, une économie performante et des conditions de vie meilleures pour l'ensemble des populations ».

Le cap est fixé. Le gouvernement, lui, aborde la dernière ligne droite dans la mise en œuvre du Pnd 2016-2020 d'un montant de 30000 milliards de FCFA. Ces retrouvailles ont donné l'occasion au Premier ministre de réaffirmer « l'infinie gratitude » des membres du gouvernement au Chef de l'Etat pour « sa constante sollicitude » et « la confiance » accordée à chaque ministre. Congratulations partagées. Puisque Kablan Duncan a traduit, en retour, les « félicitations » du Président ivoirien à toute l'équipe gouvernementale ■

BENOIT HILI



Les membres du gouvernement ont activement participé aux travaux du séminaire gouvernemental. (PHOTOS HONORÉ BOSSON)

Objectif : ne laisser personne sur le bord du chemin

Conformément à la vision du Chef de l'État, le vice-Président de la République a assuré hier que « l'objectif final est de ne laisser personne sur le bord du chemin, dans notre quête du développement partagé par toutes et tous ».

« Les populations attendent encore du gouvernement que les efforts s'accroissent en vue de couvrir l'ensemble du territoire national. C'est la meilleure traduction de la tendance à la baisse du taux de pauvreté. Taux de pauvreté qui, au-delà des aspects macroéconomiques, devra être ressenti dans le vécu quotidien de chaque ménage », a insisté le vice-Président à l'ouverture du séminaire.

Et pour lui, il faut aller plus loin en ce qui



Le vice-Président Daniel Kablan Duncan a présidé l'ouverture du séminaire au nom du Chef de l'État. (PHOTOS : HONORÉ BOSSON)

concerne l'élargissement de la couverture maladie universelle et les logements sociaux.

Ce n'est pas que rien n'est fait. Bien au contraire. Les dépenses pro-pauvres sont passées de 833 milliards de Fcfa en 2011 à 2500 milliards en 2019. En 8 ans, la cagnotte a triplé. Et le montant total cumulé s'élève à 15662 milliards de Fcfa sur la même période.

D'ailleurs, les populations ont fortement adhéré au Plan social du Gouvernement (PS-Gouv). Et « les bénéfices se font déjà sentir dans divers domaines sociaux », reconnaît le vice-Président. Il en est ainsi sur les fronts de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, de l'électricité, de l'eau potable, des pistes ru-

rales, de l'emploi et de l'autonomisation des femmes.

« Notre pays a fait de très importants progrès. Il importe donc de poursuivre et de renforcer nos efforts pour consolider davantage ces précieux acquis. En cette année 2020, le défi pour le gouvernement consistera à faire encore plus et encore mieux, en vue de maintenir, voire d'accroître, ce rythme vertueux de l'essor économique de notre pays pour un développement plus inclusif et plus durable », a néanmoins requis Daniel Kablan Duncan, tout en saluant, au nom de Président de la République, « le succès » de la première année de mise en œuvre du Programme social ■

BENOIT HILI

• Amadou Gon Coulibaly

« La Cmu devra connaître son régime de croisière cette année »

Le Plan d'actions prioritaires (Pap) sert à faire une meilleure planification et une bonne programmation de l'action gouvernementale sur une année. Pour 2020 encore, ce plan sera mis en œuvre, avec un accent particulier sur trois domaines jugés priorités des priorités. Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, qui tenait, hier, le discours de cadrage du séminaire gouvernemental visant l'adoption de ce plan, est revenu sur ces trois dossiers qui constituent des urgences pour lui, à savoir la santé, l'eau potable et la gestion des finances publiques.

Sur le plan de la santé, les idées du chef du gouvernement sont claires. « Je voudrais insister sur la question de la santé où il s'agit, cette année, d'accroître la mise en œuvre du programme présidentiel hospitalier qui a donné lieu à d'importantes conventions qu'il faudra exécuter avec célérité. La Cmu devra connaître son régime de croisière, par la parfaite coordination et la



parfaite mise en œuvre de toutes ses composantes, à savoir l'offre de soins, la demande de soins par l'enrôlement des bénéficiaires et l'accès aux médicaments », a-t-il expliqué. L'un des

projets phares de l'action gouvernementale en matière de santé est la Couverture maladie universelle (Cmu) qui, rappelons-le, est entrée en vigueur en octobre dernier dans les établisse-

ments sanitaires publics. Elle prend en compte, entre autres, les actes de chirurgie, d'ophtalmologie, de traumatologie-orthopédie, les examens de laboratoire, les maladies infectieuses.

En ce qui concerne l'eau potable, il faudra travailler à satisfaire la demande qui est encore forte. « L'eau potable devra être l'une de nos plus grandes priorités en 2020. Car en dépit des efforts faits, les besoins à satisfaire sont encore nombreux et nécessitent d'importants investissements », a indiqué le Premier ministre. Il y a eu effectivement beaucoup d'efforts, ces dernières années, en vue d'améliorer l'accès à l'eau potable, tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Dans le cadre du Ps-Gouv, a souligné récemment le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, 35 châteaux d'eau ont été inaugurés en 2019, dans plusieurs villes et localités semi-urbaines. Par ailleurs, 86 projets devant permettre l'amélioration de l'adduction d'eau potable, aussi bien en zone urbaine que rurale, sont en cours de réalisation pour un montant de 581 milliards de Fcfa et 14 en cours de négociation. L'objectif du gouvernement est d'atteindre un taux de couverture de 95% à la fin

de l'année contre environ 70% actuellement.

Le troisième grand défi, à savoir la gestion des finances publiques, devra être relevé à travers deux grands axes énoncés par Amadou Gon Coulibaly. « Nous devons poursuivre la gestion rigoureuse des finances publiques à travers, notamment, le suivi du programme économique et financier et l'accélération des réformes entreprises dans le cadre de la transformation économique de notre pays », a-t-il lancé aux membres du gouvernement. Le Premier ministre s'est félicité, notamment, de la réduction du déficit budgétaire qui est actuellement de 3% du Pib, conformément aux engagements de la Côte d'Ivoire avec le Fonds monétaire international (Fmi), dans le cadre du programme économique et financier que le pays a conclu avec l'institution. Mais également du maintien des performances économiques avec un taux de croissance du Pib de 7,5% à fin 2019 ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Cei

Le Gpate prêt à accompagner le processus électoral

Koné Sourou, premier vice-président de l'organe chargé d'organiser les élections, a accordé hier une audience à cette faitière de la société civile.

Le Groupe de plaidoyer et d'actions pour une transparence électorale (Gpate) était, hier, dans les locaux de la Commission électorale indépendante (Cei) sise à Cocody-Les II Plateaux. Les responsables de cette plateforme de la société civile y ont eu une séance de travail avec le bureau de l'institution électorale conduit par son premier vice-président, Koné Sourou. Abraham Denis Yoraub, le président du Gpate, au sortir des échanges, selon la note d'information parvenue à notre rédaction, a déclaré que ses collègues et lui étaient à pour mieux s'imprégner du processus



Les responsables du Gpate et des membres du bureau de la Cei satisfaits après les échanges. (PH: DR)

électoral. Et qu'ils repartent rassurés, au regard des informations que le bureau de la Cei leur a données. « Nous partons rassurés des échanges que nous avons eus avec la commission électorale. Les Ivoiriens ont mis tous leurs espoirs dans cette institution pour conduire le processus électoral à bon port », a-t-il dit. Le premier responsable de cette faitière de la société civile a soutenu qu'en tant que plateforme citoyenne, le Gpate œuvre dans le domaine des droits de l'homme et de la gouvernance électorale. Relativement à cette mission, a-t-il poursuivi, il était légitime de « venir se présenter à la nouvelle

commission qui vient d'être mise en place et marquer sa disponibilité à œuvrer au renforcement de la confiance et à ce que les élections se passent sans violence, soient transparentes et inclusives ». Il a précisé que cette audience avec le bureau de la Cei était une prise de contact pour passer en revue les perspectives et tout ce qui peut aider à créer un organe électoral digne de confiance. Abraham Denis Yoraub a fait savoir qu'une autre rencontre est prévue avec les responsables de l'organe chargé d'organiser les élections en Côte d'Ivoire. ■

KANATÉ MAMADOU

L'Ambassadeur de la Chine se prononce sur la situation socio-politique Wan Li : « L'élection présidentielle se déroulera dans la paix »

La célébration du nouvel an chinois la semaine dernière, à la Galerie Christian Lattier du Palais de la culture Bernard Dadié, à Treichville a donné l'occasion à l'ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire, Wan Li, de partager ses convictions. Pour lui, « l'élection présidentielle ivoirienne se déroulera dans la paix et la stabilité, sous le leadership sage et clairvoyant du Président de la République, Alassane Ouattara. Je suis convaincu qu'à partir de 2020, la Côte d'Ivoire marchera avec encore plus de confiance, de détermination et de vigueur sur le chemin de son émergence ! » Il a précisé que « cela n'arrivera qu'avec la conjugaison des efforts du peuple ivoirien, laborieux, talentueux et uni ». Wan Li a rappelé qu'en 2019, la Chine et la Côte d'Ivoire ont travaillé en étroite collaboration pour mettre en œuvre les accords conclus entre les deux Chefs d'État, lors de la visite d'État du Président Alassane Ouattara en Chine, et consolider les acquis du sommet de Beijing sur la coopération sino-africaine. « Aujourd'hui, les relations sino-ivoiriennes ont atteint le meilleur niveau de leur histoire. La base politique est plus solide », a-t-il assuré devant les

membres du gouvernement ivoirien invités à la réception. Avant de souligner que l'année dernière, plusieurs délégations chinoises de haut niveau ont visité la Côte d'Ivoire, notamment celle de l'Assemblée populaire nationale chinoise conduite par son vice-président, Wu Weihua et celle du Parti communiste chinois conduite par le président de l'Institut de l'histoire et des archives du parti, Qu Qingshan. Des personnalités ivoiriennes ont également effectué des visites en Chine. Il s'agit notamment du ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko ; du ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanch et de la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, en tant que secrétaire exécutive adjointe du Rhdp.

Cela a permis, selon l'ambassadeur, d'approfondir les échanges et la coopération entre les deux pays dans divers domaines, dont la législation, la gouvernance d'État, la paix et la sécurité. Le diplomate a aussi fait savoir que la coopération pragmatique a porté des fruits abondants. « Les échanges commerciaux entre nos deux pays ont progressé de manière stable, de sorte à atteindre 1,9 milliard de dollars américains en 2019,



avec une augmentation de 26,65% par rapport à l'année précédente », a-t-il soutenu. Il a profité de cette réception pour annoncer que le projet d'extension du port d'Abidjan et celui du Stade olympique d'Ebimpé seront bientôt livrés. « Les travaux battent leur plein quant à la réhabilitation et au développement du réseau d'électricité national de Côte d'Ivoire, la

construction de l'autoroute Tiébissou-Bouaké, la réalisation du 4e pont d'Abidjan et du pont à haubans sur la baie de Cocody, pour ne citer que ceux-là. Des avancements ont été enregistrés dans de nouveaux projets comme l'approvisionnement en eau potable dans 12 villes à l'intérieur du pays, le barrage de Gripo-popoli, la zone industrielle PK24, les stades

de San Pedro, de Korhogo », a-t-il affirmé.

Le diplomate a dit à ses hôtes que de plus en plus d'entreprises chinoises viennent investir en Côte d'Ivoire en créant des usines dans l'exploitation minière, la cimenterie, la transformation des produits agricoles, la logistique, le commerce et les services.

En matière de renforcement des capacités, il a rappelé que la Chine a formé au total 444 cadres et différents professionnels ivoiriens. Elle a offert des bourses d'études gouvernementales à 36 étudiants ivoiriens. L'une des plus anciennes et des plus célèbres troupes artistiques chinoises, la Troupe de danse et de chant de l'Orient, est venue pour deux soirées de gala durant lesquelles la salle François Lougah du Palais de la culture Bernard Dadié a refusé du monde.

Les sociétés chinoises et la communauté des ressortissants chinois ont travaillé à assumer pleinement leurs responsabilités sociales vis-à-vis de la Côte d'Ivoire et essaient de mieux s'intégrer dans ce beau pays hospitalier qui les accueille. Elles ont créé des milliers d'emplois locaux, travaillé côte-à-côte avec leurs frères et amis ivoiriens. Elles ont aidé des villages à réhabiliter des

routes, ériger des ponts, reconstruire des écoles, offert des livres et équipements sportifs et financé le voyage et le séjour de l'équipe des supporters en Chine durant la Coupe du monde de basket-ball. « Ce sont donc les efforts de chacune et de chacun de ces personnes qui ont contribué au développement des relations entre nos deux pays et injecté des énergies positives à l'amitié sino-ivoirienne ».

Selon le diplomate, en 2020, la Chine va réaliser le premier des deux objectifs dits des « deux centenaires ». C'est-à-dire, à l'occasion du centenaire de la fondation du Parti communiste chinois en 2021, parachever l'édification intégrale de la société d'aisance moyenne, doubler le Pib et le revenu moyen par habitant par rapport à 2010. « Nous avons progressé de manière stable en termes de développement de qualité. Notre Pib est estimé à presque 100 000 milliards de yuans. Le Pib par habitant va bientôt atteindre les 10 000 dollars américains. Plus de 10 millions de personnes en Chine, y compris la population rurale, vont pouvoir sortir de la pauvreté », a révélé Wan Li. ■

DJIDJÉ MARIE-ADÈLE

Comité International de la Croix-Rouge / Patricia Danzi : « Nous n'avons pas de problème d'accès aux prisonniers »

La directrice des Opérations pour l'Afrique a séjourné à Abidjan du 18 au 20 janvier. Elle fait le point sur ses activités.

Pour avoir vécu une crise post-électorale en 2011, les Ivoiriens ont encore peur, à l'approche des élections d'octobre 2020. Vous connaissez le pays, quels commentaires pouvez-vous faire ?

Le Comité international de la Croix-Rouge est présent en Côte d'Ivoire depuis des décennies. Le peuple ivoirien a vécu de nombreuses situations difficiles dans le passé. Il s'en souvient et ne voudra plus de cela. Il faut que les gens se souviennent, et mettent tout en œuvre pour que ces crises ne se répètent pas.

Justement, quelles sont les actions que vous menez en Côte d'Ivoire dans ce sens ?

Actuellement, nous menons une action régionale à partir d'Abidjan. La Côte d'Ivoire couvre plusieurs pays. Nous travaillons dans notre Centre Logistique du CICR basé à Marcory, à côté du collège Voltaire, afin de soutenir les actions dans la région. Ce centre réceptionne et expédie chaque jour entre 10 et 15 tonnes de matériel d'urgence pour une quinzaine de pays de la région. C'est un instrument que nous venons de mettre en place, et pour lequel nous sommes en discussion avec les autorités, pour mieux servir encore les pays voisins. Il s'agit d'un centre très important qui a plus de responsabilité au niveau continental, et nous espérons qu'il pourra devenir encore plus important. Car tout dépend de ce que nous allons négocier avec les autorités.

C'est une plateforme en quelque sorte...

Oui ! D'Abidjan, nous pouvons travailler avec la Banque africaine de développement qui est présente dans toute l'Afrique, et qui pourrait aider à changer beaucoup de choses sur le continent pour le bien-être des populations. Nous travaillons beaucoup sur l'amélioration des conditions de vie des prisonniers en Côte d'Ivoire avec l'accord des autorités que nous soutenons aussi sur le plan judiciaire.

Vous avez aussi pour mission de visiter les prisons ;



PH : HONORE BOSSON

Notre nature, c'est de nous préparer quand il y a une élection, n'importe où dans le monde. Nous avons eu une réunion avec la Croix-Rouge ivoirienne, nous travaillons toujours avec la société nationale, pour prévenir, même si tout va bien.

quelle est la réalité en Côte d'Ivoire ?

Le travail que nous faisons dans les prisons est le même partout dans le monde. Nous avons un accord avec les autorités pour la visite des prisons. C'est assez sensible. C'est la preuve que les autorités ivoiriennes nous font confiance. Mais en retour, nous voyons. Surtout, concernant les améliorations que nous pourrions apporter au système pénitentiaire. Nous sommes dans une situation de dialogue. Nous n'avons pas de problème concernant l'accès aux prisonniers.

Quelle est votre vision concernant les élections de 2020 en Côte d'Ivoire ?

Notre nature, c'est de nous préparer quand il y a une élection, n'importe où dans le monde. Nous avons eu une réunion avec la Croix-Rouge ivoirienne, nous travaillons toujours avec la société nationale, pour prévenir, même si tout va bien.

Le mandat qui vous a été donné en 1949 par les États, à travers 4 conventions de Genève, vous permet d'agir indépendamment des gouvernements, et de venir en

aide de manière impartiale aux personnes qui ont besoin de protection et d'assistance. Mais l'on vous accuse souvent de partialité...

C'est quand nous sommes accusés que nous faisons un bon travail, quand les uns disent : « Vous travaillez seulement pour les autres ». Mais ce qui nous guide, c'est le besoin des gens. C'est là l'impartialité et l'indépendance. Nous allons là où les vulnérabilités sont plus grandes.

Vous venez d'une mission

au Mali et au Niger, dans la période du 13 au 18 janvier. Quelle est la réalité dans ces pays ?

Nous étions dans les régions de Gao, Mopti et Agadès avant de venir à Abidjan. La région du Sahel est une région dans laquelle nous opérons depuis très longtemps. Ce sont des populations que nous connaissons et qui nous connaissent aussi. Ce que nous observons, c'est une dégradation de la situation des communautés. La vulnérabilité qui augmente presque tous les jours. On parle aussi de déplacements liés à la violence des conflits. Mais aussi des chocs liés au climat. Ce sont des endroits où on peut voir l'impact d'une violence, une crise qui dure, depuis très longtemps.

Au Burkina Faso, 560.000 personnes déplacées ont fui leurs foyers. Au Mali, ils sont 200.000 et 139.000 réfugiés, pour ne citer que ceux-là. Dans une situation aussi dramatique, quelles dispositions prenez-vous pour sécuriser la population ?

Nous avons énormément de déplacés internes dans la région. Au Burkina Faso, en un an seulement, on parle de centaines de milliers de déplacés. Cela est dramatique, pas seulement pour les déplacés, mais aussi parce que les infrastructures ne sont pas adaptées à accueillir autant de monde. Il se pose alors des problèmes d'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation dans les petites villes comme dans les grandes deviennent différents. Nous ne sommes pas seuls sur le terrain. Nous apportons une réponse humanitaire pour certains de ces gens-là. Passée la première urgence, il faudra travailler avec d'autres acteurs, qui sont plutôt là pour les systèmes d'eau, pour aider les communautés et les municipalités. Cela va ensemble avec le travail que nous faisons avec les forces armées. La police, les acteurs armés dans toute la région.

Quelle est la raison principale de ces déplacements ? Ce sont les attaques. Mais aussi le manque de respect du droit international humanitaire qui interdit la violence

contre les civils. Nous faisons en sorte que les gens qui portent les armes aient une meilleure connaissance de leurs obligations envers ces personnes.

Là, vous faites allusion à l'action des terroristes, des Djihadistes ?

C'est l'action de tout acteur armé. La connaissance de ce droit international humanitaire est importante pour tous ceux qui portent des armes. Pour nous, c'est important de travailler avec tous les acteurs. Nous sommes une organisation qui, lorsqu'elle commence à travailler dans un État, demande aux autorités nationales de pouvoir opérer, d'avoir un accord de siège que nous signons, très rapidement. Nous faisons comprendre aux autorités que nous travaillons avec tout le monde. Cela veut dire que nous voulons parler avec tous les porte-voix. Nous voulons aller partout où la population est dans une situation de vulnérabilité. Ce qui nous motive, ce sont les besoins des populations. C'est très difficile dans plusieurs zones de la région du Sahel, mais si nous n'arrivons pas à garder ouvert cet espace opérationnel, nous allons perdre la confiance de la population qui compte sur les organisations comme la nôtre pour voir un changement s'opérer dans leur vie quotidienne.

Dans les régions que vous avez visitées, la Croix-Rouge a-t-elle eu chaque fois les moyens de mener ses actions ?

Les besoins sont beaucoup plus grands que nos moyens. Nous avons un avantage dans chaque pays. La présence de la Croix-Rouge : au Mali, au Niger, en Côte d'Ivoire. C'est le cas pour tous les pays. Évidemment, les volontaires de ces Croix-Rouges entrent dans les communautés. Quand nous, en tant qu'organisations internationales, nous ne pouvons plus accéder à un lieu, nous pouvons toujours compter sur les volontaires restés dans les communautés pour faire une différence. Nous avons toujours privilégié cette proximité avec les communautés.

Quel est l'impact de la fragmentation des conflits dans le Sahel et ses conséquences ?

La fragmentation des conflits, les acteurs plus nombreux, qui portent des armes, ce n'est jamais une bonne nouvelle pour les communautés. Quand il y a plus d'acteurs, il y a plus de problèmes, les conflits sont plus longs. Les gens sont de moins en moins préparés et les services de base de l'État sont de plus en plus sous pression. Nous, humanitaires, sommes souvent appelés à nous substituer aux services de base d'un État, là où il ne peut plus arriver.

Les conséquences des conflits sont aussi économiques. Nous avons parlé avec des gens qui avaient un petit Business qu'ils voulaient exporter, au Mali, au Niger et vis-versa, malheureusement les routes sont bloquées et dangereuses, certaines frontières également. Ce qui fait qu'au niveau économique, rien ne marche. Les gens ont moins de liquidité. Cela se voit aussi dans les structures étatiques, quand on parle de l'hôpital de Gao, au Nord du Niger, le directeur de l'hôpital nous dit : « L'approvisionnement en médicaments est difficile parce que la route est dangereuse ». Plus les conflits durent, plus il sera difficile de ramener le pays à une situation qui était déjà très compliquée, avant la crise.

Dans ces cas-là, il y a certes une nécessité de développer des synergies entre l'aide humanitaire et la coopération au développement. Mais en le faisant, l'Afrique ne se retrouve-t-elle pas dans une situation de dépendance ?

La dépendance, la pire, c'est la dépendance de l'aide humanitaire. Les gens n'en veulent pas. Vous et moi, nous ne voudrions jamais dépendre de quelqu'un qui va nous amener de la nourriture. Ce n'est pas digne. Cette dépendance est la pire. Nous, acteurs humanitaires, sommes souvent appelés à fournir de l'aide parce que les premières nécessités ne sont pas couvertes. Par ailleurs, les populations n'ont pas toujours les mêmes besoins. On se déplace, parce qu'on a besoin d'habits, parce qu'on est parti de chez soi sans rien prendre. Ailleurs, les besoins exprimés sont : l'eau potable ou la nourriture. Mais tout de suite après, les besoins changent. Certains ont besoin d'un emploi, ils veulent prendre soin de leur famille et pour la dignité humaine, se prendre en charge. Ces



Le centre logistique du CICR à Abidjan réceptionne et expédie chaque jour entre 10 et 15 tonnes de matériel d'urgence pour une quinzaine de pays de la région. (PH : HONORÉ BOSSON)

Quand on est dans une situation de violence sur plusieurs décennies, les investisseurs s'en vont. Ce qui fait que les populations sont abandonnées à l'aide humanitaire. Dans ces cas-là, il est important que d'autres acteurs puissent se joindre à la réponse du mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

besoins-là, d'autres acteurs humanitaires doivent aider à les couvrir. Certaines populations ont besoin de sécurité pour mener leurs activités, exporter leurs produits, etc.

Vous avez aussi parlé de la pression sur les structures étatiques...

Il s'agit de celles qu'occasionne l'absence de la première nécessité : l'eau et la santé. A moyen terme, nous pouvons réparer les conduits d'eau, mais à long terme, ce sont les ingénieurs de l'État, c'est aussi le ministère de la Santé qui devrait, pour les hôpitaux, amener ce qui est nécessaire pour la prise en charge des malades. Le gouvernement entreprend aussi des campagnes de vaccination de bétail. Pour soutenir ces campagnes, nous amenons les agents du gouvernement à vacciner le cheptel. Parce que cela est très important pour la résilience de certaines communautés. Nous menons cette action avec les personnes

qui peuvent nous aider. A long terme, il faut voir aussi comment les acteurs au développement peuvent s'engager davantage. Quand on est dans une situation de violence pour plusieurs décennies, les investisseurs s'en vont. Ce qui fait que les populations sont abandonnées à l'aide humanitaire. Dans ces cas-là, il est important que d'autres acteurs puissent se joindre à la réponse du mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

Au lieu de jouer tout le temps aux pompiers, ne pouvez-vous pas mener des actions préventives pour que les conflits ne se répandent pas dans les régions ?

Nous faisons tout un travail avec les forces armées, que nous appelons de la prévention. Nous leur faisons connaître les règles de guerre, les règles du droit international humanitaire qu'ils ont obligation de respecter. C'est, entre autres : épar-

gner les civils, bien traiter les prisonniers, etc. C'est un aspect de la prévention. Ce que nous apportons en termes de prévention est difficile à mesurer, mais nous le faisons dans toute la région depuis plusieurs années. Au sujet de la prévention, il est aussi important après un choc d'encadrer les communautés, pour qu'elles aient la capacité d'être mieux préparées au prochain choc. Souvent, nous voyons que les crises durent avec des pics. Quand il y a des accalmies, les populations peuvent aller à la maison puis, il y a encore des phases de crises. Nous les exhortons pour qu'elles y soient préparées... On ne peut pas prévenir la souffrance de manière totale, c'est impossible.

Avec le poste que vous occupez, quelle stratégie pensez-vous que l'Afrique doit mettre en place pour déployer sa propre sécurité ?

Il faut que tous ceux qui

portent des armes aient une bonne formation dans chacun des pays. Ils doivent être bien rémunérés et régulièrement. Ce sera une bonne base pour que les gens se sentent en sécurité. Qu'ils n'aient pas peur de leur police et de leur armée. Je trouve que c'est un élément de stabilité qui donne confiance. C'est un premier pas. Beaucoup de crises que nous observons sont liées au fait que les accords de paix n'ont pas été respectés ainsi que la démobilisation, la réintégration n'a pas marché. Les fonds ne sont pas arrivés à temps, et l'espoir de certains des combattants démobilisés s'est volatilisé parce qu'il n'y avait pas tellement d'alternative. Autre chose concernant la sécurité et qui dépasse la réponse humanitaire, qui est notable, il faut donner une option à toute la jeunesse. La jeunesse réclame des

emplois. Pour cela, les investisseurs devraient avoir le goût du risque dans les différents pays pour qu'il y ait une alternative.

L'Afrique connaît des crises humanitaires sans pareilles ces derniers temps. Quels en sont les impacts réels ?

Il y a eu des crises et des souffrances au Burkina qu'il faudra suivre, comme dans bien d'autres pays. Mais, j'aime aussi parler des endroits où ça va mieux. En Afrique australe ces dernières années, il y a eu une amélioration. Les crises qu'on avait connues, il y a quelques dizaines d'années dans la région, en Sierra Leone, au Liberia qui ont pris fin. Il y a eu des améliorations. Il ne faut pas non plus oublier que les populations se sont mises ensemble dans certains des contextes pour éviter des crises. Il y a de l'espoir aussi, avec un prix Nobel en Éthiopie, malgré le fait qu'il y a encore beaucoup de déplacements et de problèmes.

Concernant les crises, nous comptons beaucoup sur la solidarité africaine. La solidarité des communautés, des familles. J'ai vu dans beaucoup d'endroits des familles ouvrir leurs maisons à des gens qu'elles ne connaissaient même pas. Tous les continents de la planète devraient prendre l'Afrique en exemple. Mais on ne peut pas se contenter de cela... Quand il y a un accord de paix quelque part, il faut le prendre comme une opportunité, et mettre tous les moyens en œuvre pour que cela aboutisse. Parce que ce n'est que le début de nombreux efforts à faire encore pour une meilleure prise en charge des populations sinistrées ■

INTERVIEW RÉALISÉE
PAR MARIE-ADÈLE
DJIDJÉ

AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-Préfet de la circonscription administrative de Bingerville a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de Commodo et Incommodo, d'une durée de trente (30) jours, allant du jeudi 16 janvier au vendredi 14 février 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Sous-Préfecture de Bingerville, relativement à une demande d'attribution d'une parcelle de terrain, d'une superficie de zéro Hectare quarante-trois ares quarante-six centiares (00 Ha 43 a 46 ca), sise à ABATTA EXTENSION NORD (Abatta), dans la Circonscription Administrative de Bingerville.

Monsieur GBALLOU Lokpo Olivier. T. Attaché Administratif, en service à la Sous-Préfecture de Bingerville, est nommé Commissaire-Enquêteur, par décision N°01 du 16 janvier 2020, à qualité pour recevoir et enregistrer, toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, dans un registre ouvert à cet effet.

Bingerville, le 16 janvier 2020.

ANOH Bedia Oswald
Sous-Préfet

Autonomisation des femmes

Désirée Djomand mobilise les associations féminines

Les femmes de tous les niveaux se sont retrouvées samedi au Jardin du rail, au Plateau, à l'initiative de la Plateforme mondiale des femmes entrepreneuses (Plamfe) pour partager leurs expériences mais surtout leur vision de leur épanouissement socioéconomique et leur émancipation.

N'attendez pas que quelqu'un d'autre parle en votre nom. C'est vous qui pouvez changer le monde ». Désirée Djomand, fondatrice et présidente de la Plateforme mondiale des femmes entrepreneuses (Plamfe) fait sienne cette citation de Malala Yousafzai, militante pakistanaise des droits des femmes. Parce que la structure qu'elle dirige (Plamfe) est composée d'organisations et de réseaux significatifs de femmes sans distinction de couleur ni de race pour



Désirée Djomand et quelques membres du comité de pilotage, la Reine mère Simone Mensah, Mariam Dao Gabala et Marie-Irène Richmond Ahoua. (Photo: DR)

MINISTRE DES TRANSPORTS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

PROJET DE MOBILITE URBAINE D'ABIDJAN (PMUA)

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES

Titre du dossier de Passation	Recrutement d'un(e) Assistant(e) Comptable et d'un(e) Spécialiste en Passation des Marchés pour l'Unité de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (UC-PMUA)
N° de Référence	Avis à Manifestation d'Intérêt n°001/PMUA/20
Date de Soumission	Lundi 10 février à 10h00, heure locale
Adresse	DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DE LA CIRCULATION (DGTTC) Plateau, Tour C, 5 ^{ème} Etage, Porte 29 ; BP V 134 Abidjan / et par Email : rokkouakou@yahoo.fr et coulazhiz@yahoo.fr .

- Dans le cadre de la recherche de solutions pérennes pour répondre aux problèmes de mobilité du District d'Abidjan, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, avec l'appui de la Banque Mondiale, initie un projet dénommé «Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (PMUA)». L'UC-PMUA, placée sous la responsabilité directe de la DGTTC, aura la charge de gérer les activités opérationnelles des différentes composantes du projet en liaison avec les bénéficiaires du projet. Elle sera dirigée par un Coordonnateur appuyé par des compétences fiduciaires (gestion financière et passation de marché) et par des compétences techniques rendues nécessaires par la nature du projet. C'est ainsi que le PMUA souhaite recruter sur une base compétitive le personnel suivant :

- Un(e) Assistant(e) Comptable ;
- Un(e) Spécialiste en Passation des Marchés.

- L'Unité de Coordination du PMUA (UC-PMUA) invite, par la présente, les Candidat(e)s éligibles pour occuper la fonction d'Assistant(e) Comptable ou de Spécialiste en Passation des Marchés à manifester leur intérêt.

- L'Unité de Coordination du PMUA (UC-PMUA) attribuera au Candidat retenu pour chaque poste, un contrat d'un (1) an renouvelable conformément aux Termes de référence.

- Les candidat(e)s intéressé(e)s par ce poste peuvent obtenir les termes de références comprenant les qualifications, l'expérience requise et les missions attendues pour chacun des postes à l'adresse ci-dessus indiquée et aux heures suivantes de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales).

- Les Candidats seront sélectionnés conformément aux procédures de Sélection des Consultants Individuels définies dans les Directives Passation des marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fourniture, Travaux, Services autres que les services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, révisions de Novembre 2017 et Août 2018.

le développement et la promotion du leadership féminin. Samedi, en invitant des femmes chefs d'entreprises, présidentes d'associations et d'Ong à une cérémonie de présentation de vœux de nouvel an, Désirée Djomand a trouvé l'occasion meilleure pour mettre les femmes devant leur responsabilité, si elles veulent vraiment leur autonomisation. « Je veux rêver. Mon rêve c'est de construire une plateforme où toutes les femmes se retrouvent pour agir ensemble en faveur de notre autonomisation et pour mieux contribuer au développement de nos pays. Venez-vous inscrire à la Plamfe, nous sommes porteuses de vie et nous sommes capables de faire bouger les choses, d'œuvrer pour le développement de nos pays », a-t-elle lancé en substance à "ses sœurs". Ce rêve de la vie, Sophia Ligan Thiam, directrice de Bold le partage. Parce que pour elle, « tout commence par un rêve ». En effet, pour mettre en œuvre leur engagement fondé sur la solidarité et l'innovation, les membres de la Plamfe ont pensé à des instruments que les responsables ont présentés aux convives. L'Académie des femmes pour l'entrepreneuriat, l'autonomisation et le leadership, portée par Désirée Djomand, Women Initiatives Trading avec Annick Koné ; l'Observatoire de l'entrepreneuriat féminin dirigée par Roseline Baroan, Women Cacao for lobbying de

Kadé Ba, Haut conseil des femmes chefs d'entreprises de Fabienne Angoua puis, HeForShe, présidée par Hamed Koffi Zarour, ont tous lancé un appel aux femmes pour adhérer à ces instruments qui leur permettent de s'affirmer et de se valoriser. Désirée Djomand et les membres de la Plamfe ont rendu un hommage mérité aux Sénatrices Mariam Dao Gabala, Marie-Irène Richmond Ahoua, à la Reine mère de Nouamou Simone Mensah pour leur engagement en faveur du leadership féminin. Elles ont également exprimé leur reconnaissance à Hamed Koffi Zarour pour son attachement sans faille à l'autonomisation des femmes, en l'occurrence, celles en milieu rural. « Je suis engagé aux côtés des femmes parce que je crois en elles, en leur capacité à changer le monde. Avec les femmes nous irons très loin. Parce que avec le HeForShe, nous partageons les mêmes valeurs. Je suis fier de ce chemin que nous faisons ensemble », a expliqué M. Koffi Zarour. Il a réaffirmé sa détermination à toujours être avec les femmes pour les aider à se construire et à construire la nation. « La femme est le moteur de développement de l'Afrique...La Côte d'Ivoire a besoin de la femme pour avancer. Je me tiens toujours à votre disposition pour construire ensemble nos nations », a-t-il promis ■

GERMAINE BONI

Journée internationale des douanes 2020

La responsabilité des douaniers face aux objectifs de développement durable

« La durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète », tel est le thème sous lequel la Jid a été célébrée, hier, à Abidjan.

Chaque année, l'Organisation mondiale des Douanes (Omd) choisit un thème autour duquel la Journée internationale des douanes (Jid) est célébrée. Cette année, l'instance mondiale des Douanes a décidé de mettre un accent particulier sur des Objectifs de développement durable à travers le thème : « La durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète ». A l'instar des autres administrations douanières, les Douanes de Côte d'Ivoire ont sacrifié à la tradition en commémorant la Jid hier, au siège de la Cgeci.



Adama Sall (au centre), représentant le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a exprimé l'engagement du gouvernement à continuer de soutenir la réalisation des objectifs du développement durable de l'Onu. (PH: DR)

réalisation des objectifs de développement durable de l'Onu à l'échelle mondiale, l'Omd a jugé qu'il est essentiel que les administrations douanières se penchent sur les défis environnementaux,

économiques, sanitaires et sociaux. « Dans ce contexte, l'Omd a déterminé la contribution douanière sur trois axes : servir les personnes en construisant des sociétés qui veillent à leur sûreté et

à leur sécurité ; garantir la prospérité en réduisant les barrières au commerce pour des sociétés justes fondées sur l'inclusion ; protéger la planète et en garantissant la durabilité pour les générations futures », a-t-il indiqué.

Les Douanes ivoiriennes s'inscrivent depuis bien longtemps dans cette dynamique, selon le général Da Pierre Alphonse. « Je suis particulièrement heureux de constater que les Douanes ivoiriennes n'aient pas attendu cette année 2020 pour s'engager en faveur du développement durable », s'est réjoui Adama Sall, directeur de cabinet du ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, qu'il représentait à la cérémonie. Il a indiqué cependant que des défis sont encore à surmonter. Il s'agit notamment de la mise en œuvre de certains accords environnementaux multilatéraux (Aem), en matière de lutte contre la contrefaçon, le trafic de drogue et la criminalité transfrontalière organisée. « Il convient de

souligner que l'efficacité des réponses à y apporter réside non pas dans les actions isolées de l'administration des Douanes, mais de la conjugaison et la mutualisation des efforts de toutes les parties prenantes (Douanes, secteur privé, secteur public, gouvernement et partenaires au développement), a-t-il souligné.

Le représentant du ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'État a exprimé, enfin, la détermination du gouvernement à faire en sorte que les Douanes ivoiriennes, de par leur position stratégique, puissent pleinement jouer un rôle de premier plan dans la chaîne logistique internationale afin de garantir un avenir fondé sur la durabilité et l'inclusion ■

DAVID YA

émergence
conomique

#45

BIENTÔT DISPONIBLE

Le mensuel
des entreprises de la finance et du business



2000 FCFA

Réservez
dès maintenant votre numéro.

Contacts : 20 30 60 00 - Postes : 60 42 - 61 73 - 61 77

Production de statistiques industrielles Les chefs d'entreprise sensibilisés à la mise à disposition des données

Les chefs d'entreprise ont été invités, le 23 janvier, par la Chambre de commerce et d'industrie (Cci-Ci), à mettre à disposition et dans les délais requis, les informations collectées par l'Institut national de la statistique (Ins), conformément aux normes édictées par le Programme statistique régional (Psr) Uemoa. Au dire de Dr N'Goran Kouassi, directeur des statistiques des entreprises et de la conjoncture économique (Dsece), « les données collectées à partir de l'enquête directe auprès des entreprises sont insuffisantes ». Dans ces données, les indices de chiffres d'affaires (Ica) représentent globalement 87 % pour le commerce, 56 % pour la construction et 25 % pour l'industrie. A en croire Dr N'Goran Kouassi, ce résultat s'explique par la lenteur dans le remplissage des questionnaires et le refus de certaines entreprises de fournir les informations. Aussi l'Ins travaille-t-il à la mise en place d'une plateforme de collabo-



Dr N'Goran Kouassi, directeur des statistiques des entreprises et de la conjoncture économique (Dsece). (PH: DR)

ration avec les entreprises des différents échantillons. Pour rappel, c'est dans le cadre des activités du Psr que la Côte d'Ivoire a démarré, en février 2017, les travaux de mise en place de l'Indice des prix à la production industrielle (Ippi), l'indice harmonisé de la production industrielle (Ihpi) rénové et des Ica dans les secteurs de l'industrie, de la construction et du commerce. Ainsi que des soldes d'opinion dans l'industrie, avec la réalisation d'une

enquête de base auprès des entreprises échantillonnées dans lesdits secteurs. L'objectif principal du Psr est de contribuer au renforcement du processus d'intégration économique régionale des pays membres de l'espace communautaire, en aidant les États et la Commission à disposer de statistiques harmonisées et fiables, nécessaires à l'exercice de la surveillance multilatérale ■

ABOUBAKAR BAMBA

Ministère des Ressources animales et halieutiques La priorité est à l'insertion professionnelle

Le ministre Moussa Dosso a présenté, le 24 janvier, la feuille de route de son département pour la nouvelle année.

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso, a déclaré le 24 janvier que, pour l'année 2020, son département accordera la priorité à l'insertion professionnelle dans les domaines avicole et de l'élevage, mais également à l'exploitation durable des ressources. Il s'exprimait lors de la cérémonie de présentation des vœux du nouvel an organisée par ses collaborateurs à l'ex-Caïtab au Plateau. Pour ce faire, Moussa Dosso annonce le renforcement de la gouvernance du secteur à travers la création d'agences de développement pour l'élevage, la pêche et l'aquaculture. Le ministre des Ressources animales et halieutiques en-



Moussa Dosso veut pouvoir compter sur l'engagement et la détermination sans faille de tous les acteurs privés et publics pour gagner le pari de la mise en œuvre efficace du programme gouvernemental. (PH: DR)

tend continuer la professionnalisation des acteurs par l'installation d'exploitations modernes, la production et

la diffusion d'animaux performants. Cela passe par l'amélioration de la santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire, notamment la fourniture de matériels génétiques fiables aux éleveurs et aquaculteurs. À cela s'ajouteront

le renforcement de la coopération internationale par la participation aux activités des organisations internationales, l'établissement de nouveaux protocoles d'accord de coopération. Au dire du ministre, tout cela ne peut être efficacement mené que si le cadre réglementaire, légal et cohérent dans lequel s'inscrivent ces activités est adéquat. C'est pourquoi, « 2020 sera marqué par l'élaboration et l'adoption du code de la pêche et de l'aquaculture, et du code de l'élevage », a-t-il lancé.

Concernant l'insertion, Moussa Dosso a annoncé des actions précises contenues dans le Programme social du gouvernement (PS-Gouv 2019-2020). Ce sont l'instal-

lation de 500 femmes rurales dans l'aviculture traditionnelle dans le cadre de l'opération «une femme - un coq - 10 poules», la création de 25 exploitations piscicoles pour les jeunes et l'octroi de fours améliorés à 200 femmes pour la transformation du poisson. « C'est donc une feuille de route vaste, ambitieuse et à la mesure des défis que la Côte d'Ivoire nous a confiés », a-t-il déclaré. Avant d'indiquer attendre de ses collaborateurs « l'engagement et la détermination sans faille de tous les acteurs privés et publics pour gagner ce pari » ■

ABOUBAKAR BAMBA

Installation officielle du Cdlm de Daapleu Jean-Claude Kouassi annonce une hausse de la production d'or de 8%

Jean-Claude Kouassi, ministre des Mines et de la Géologie, a procédé le 25 janvier à l'installation officielle du Comité de développement local minier (Cdlm) de la mine d'or de Daapleu, filiale du Groupe Endeavour Mining, dans le département de Bloléquin. Il a, au cours de cette mise en place, remis un chèque de 194.810.000 FCfa audit comité qui regroupe 19 villages impactés par le projet. C'est le préfet du département de Bloléquin, Coulibaly Sidiki, président du comité, qui a réceptionné le chèque. S'adressant aux membres du Cdlm de Daapleu, Jean-Claude Kouassi a mis l'accent sur la hausse de la production de l'or en Côte d'Ivoire, mais également sur le rôle du comité local pour éclairer la lanterne des populations. « Au 31 décembre 2019, la production d'or de notre pays, qui était de 24,06 tonnes à fin 2018, est passée à 32,478 tonnes, là où les prévisions les plus optimistes la situaient autour de 26 tonnes. Le rôle d'un comité de développement local minier est de contribuer au développement économique et social des localités impactées par l'exploitation minière. Pour que le Cdlm remplisse pleinement sa mission de développement, il

nous faut garantir au groupe Endeavour Mining les conditions d'une exploitation optimale de la mine d'or de Daapleu », a précisé Jean-Claude Kouassi.

A en croire le ministre des Mines, la hausse de la production d'or en Côte d'Ivoire est due, en grande partie, au complexe minier d'Ity qui occupe, aujourd'hui, la première place des sociétés minières, avec une production cumulée de 10,974 tonnes d'or brut, soit le tiers de la production nationale.

Mettant les populations face à leurs responsabilités, il a souligné le bien-fondé de la responsabilité individuelle et collective pour le développement de Daapleu. « C'est à vous qu'il revient désormais d'œuvrer au développement de vos villages et de vos localités. Il vous appartient dorénavant d'identifier les projets les plus utiles pour vos localités et vos villages. Ayez à l'esprit que la notion de développement local ne se limite pas à la construction d'infrastructures de base. Elle va bien au-delà pour embrasser l'importante question de la création des activités génératrices de revenus, de l'autonomisation et de l'inclusion sociale de la femme, de l'emploi des jeunes et des populations les plus vulnérables », a-t-il recommandé. Abordant l'aspect sécuritaire,



Le ministre Jean-Claude Kouassi (à droite au premier plan) a lancé les activités du Cdlm de Daapleu. (PH: DR)

le ministre a évoqué la question de l'orpaillage clandestin et encouragé les populations à la vigilance. « Eradiquer l'orpaillage clandestin est un impératif absolu, catégorique pour l'Etat de Côte d'Ivoire. Je vous exhorte donc, chers parents, chères autorités préfectorales, dans notre intérêt à tous, à nous aider à combattre ce fléau qui n'apporte que la criminalité, la prostitution, la drogue, la pauvreté et même la misère », a déclaré Jean-Claude Kouassi. Il en a profité pour

décliner un pan des dispositions prises par les autorités étatiques dans ce sens, afin d'accompagner ce projet et permettre aux personnes intéressées de s'intégrer facilement. « Cette intensification de la répression de l'orpaillage clandestin ira de pair avec l'ouverture, par la Société pour le développement des mines (Sodemi), des chantiers-écoles liés à la formation des artisans miniers et l'ouverture de sept nouveaux sites d'apprentissage de l'artisanat minier pour

porter à dix le nombre de chantiers-écoles, avec pour objectif de former et d'insérer au moins 1 000 artisans miniers par an », a-t-il révélé. Pour terminer, il a engagé le

groupe Endeavour Mining à poursuivre et intensifier l'exploration des périmètres adjacents, afin d'y découvrir le gisement de classe mondiale.

Avant de les exhorter à poursuivre dans cette vision pour un partenariat gagnant-gagnant, Mahamadou Issyaku, directeur général de la société minière de Daapleu, a exprimé sa gratitude à l'endroit des populations de Daapleu pour leur bonne compréhension et leur collaboration, de la phase de l'exploration à la production. Il a précisé que la durée de vie du gisement de Daapleu est de 14 ans, pour une production de 27 tonnes. Et d'indiquer que le Cdlm est un instrument conçu et voulu par le gouvernement ivoirien pour faire profiter aux communautés riveraines des sites miniers des retombées de l'exploitation des gisements ■

SAINT-TRA BI

Erratum

Dans la parution d'hier, 27 janvier, une erreur nous a fait écrire en page 14, que le ministre Laurent Tchagba en charge de l'Hydraulique, a procédé à l'inauguration de deux châteaux d'eau dans les localités de Kafadougou et Darala. Il s'agit plutôt d'un château d'eau installé à Kafadougou et desservant les deux localités.

Déguerpissement dans la zone aéroportuaire Adjouffou et Gonzagueville ne sont pas concernés

Le ministre des Transports a tenu une conférence de presse le 25 janvier, à son cabinet au Plateau.

Les populations des quartiers d'Adjouffou et de Gonzagueville peuvent dormir tranquilles. En tout cas, pour le moment. Contrairement aux rumeurs, elles ne sont pas concernées par l'opération de déguerpissement, décidée par le gouvernement, à la suite du décès de l'élève de 14 ans, dans le train d'atterrissage d'un avion d'Air France reliant Abidjan à Paris. L'assurance en a été donnée le 25 janvier, par le ministre des Transports, Amadou Koné, au cours d'une conférence de presse à son cabinet au Plateau. « Les populations d'Adjouffou et de Gonzagueville ne sont pas concernées par l'opération. Il ne s'agit pas de déguerpissement tout le monde. Il n'y a pas de quoi paniquer », a-t-il lancé. Le ministre a aussi précisé que l'opération de déguerpissement s'étendra sur 200 mètres au total, autour de la clôture de l'aéroport. « L'opération se fera en deux étapes.



Amadou Koné a appelé les populations d'Adjouffou et de Gonzagueville à ne pas céder à la panique. (PH: DR)

La première, qui a débuté depuis le 23 janvier, concerne les logements construits à moins de 50 mètres de la clôture de l'aéroport. Cette première étape se poursuivra cette semaine et prendra fin dans quelques jours. La seconde étape portant sur les 150 mètres restant, débutera début mars. Le gouvernement a décidé d'accorder 45 jours aux personnes concernées, pour qu'elles puissent

s'organiser et s'en aller. Mais une fois ce délai passé, tous les bâtiments construits à moins de 200 m de la clôture seront rasés. Sauf les écoles et centres de santé, s'il y en a », a-t-il poursuivi. Il a aussi insisté sur la détermination du gouvernement à mettre en œuvre sa décision. « Le gouvernement est déterminé à aller jusqu'au bout. Nous n'allons pas abandonner. C'est une question de sécurité.

C'est aussi une question de responsabilité. C'est un endroit de fragilité, en termes de sécurité. Je rappelle que des avions se sont déjà écrasés dans la zone. On ne va pas contrarier ce plan. Dans la vie, il faut toujours traiter ce qui peut vous créer des problèmes. Si je ne prends aucune mesure, et qu'il y a un autre drame, je ne serai pas pardonné », a-t-il insisté.

Le ministre des Transports a par ailleurs rappelé que la zone aéroportuaire qui s'étend sur 3700 ha est une propriété de l'État de Côte d'Ivoire, et non d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Des mesures d'accompagnement...

Pour mener à bien cette opération, le gouvernement prévoit des mesures d'accompagnement, selon le ministre des Transports. « Nous avons défini un site de relogement pour les populations impactées par l'opération. Le site n'est pas très loin des

sites à déguerpir. En outre, nous envisageons d'aider les concernés à partir et à s'installer sur le nouveau site, s'ils le souhaitent, ou quelque part d'autre. Par ailleurs, pour permettre aux élèves issus

des familles impactées par ces opérations de se rendre à l'école, nous avons décidé, en collaboration avec Aéria, de prendre des dispositions pour aider à les transporter ■

CASIMIR DJEZOU

La dépouille de l'élève sera rapatriée dans les prochains jours

Le corps du jeune Laurent Barthélémy Ani Guibahi, retrouvé mort, le 8 janvier, dans le train d'atterrissage du Boeing 777-300ER d'Air France, à Paris, sera rapatrié à Abidjan dans les prochains jours. Selon le ministre des Transports, cette décision a été prise conformément à la volonté des parents du défunt. « Les parents avec qui nous avons échangé, ont souhaité que le corps soit rapatrié à Abidjan. Nous commençons les démarches dès ce lundi, afin que cela soit fait le plus rapidement possible voire cette semaine. Nous allons soutenir et accom-

pagner la famille dans cette douloureuse épreuve. Le gouvernement apportera tout son soutien à la famille », a-t-il promis. Rappelons que le jeune Laurent Barthélémy Ani Guibahi, était élève en 4e au lycée municipal Simone Ehiwet Gbagbo de Yopougon. C'est d'ailleurs le sac contenant son uniforme retrouvé sur le tarmac de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan qui a permis aux enquêteurs de faire le lien avec la dépouille découverte à l'atterrissage de l'avion à Roissy-Charles de Gaulle ■

C. DJEZOU



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 28/01/2020 ÉMISSION SIMULTANÉE

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons et d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	60 000 millions de FCFA	
DATE DE VALEUR	29 janvier 2020	
Adjudication	BAT 91 jours	OAT 3 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 FCFA	10 000 FCFA
Prix	-	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	5,75%
Échéances	28 avril 2020	29 janvier 2023

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

--- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ---

Date : Mardi 28 janvier 2020 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application
SAGETIL-UMOA

BAT 91 jours : Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de Multiples l'an dès la première année.

BAT 3 ans : Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,75% l'an dès la première année.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du trésor de la Comptabilité Publique de
la République de Côte d'Ivoire
M. Konan Jacques ASSAHORE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoa-titres.org/ Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Épidémie du Coronavirus

Pr Joseph Béné Bi Vroh : " Il n'y a pas à s'alarmer..."

Un cas suspect a été découvert le 25 janvier à l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Le directeur général de l'Institut national d'hygiène publique se veut rassurant.

Invité du magazine du dimanche au journal télévisé de 13h de Rtl1, le directeur général de l'Institut national d'hygiène publique, le Pr Joseph Béné Bi Vroh, a fait un large tour d'horizon sur la question de l'épidémie du Coronavirus qui sévit en Chine et dans certains pays européens. Le prétexte de ce plateau télé est le cas suspect découvert, le 25 janvier, à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Une étudiante âgée de 34 ans en provenance de Pékin, présentait des signes suspects, notamment « un syndrome grippal avec toux, éternement, écoulement nasal et difficulté respiratoire, qui a débuté le 22 janvier à Pékin », explique le Pr Joseph Béné Bi Vroh. Il précise que la malade a été aussitôt prise en charge par les services compétents. Les résultats des prélèvements effectués sur cette dernière sont attendus pour la suite de la prise en charge médicale (lire le communiqué du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique). Toutefois, le patron de l'Institut d'hygiène publique se veut rassurant. « Il n'y a pas à s'alarmer. Il s'agit d'une suspicion, jusqu'à ce que les examens nous en donnent les preuves formelles... »,

rassure le Pr Béné Bi. Ajoutant que la jeune femme se sentait nettement mieux hier, lorsqu'il est entré en contact avec elle dans la matinée.

Traitement symptomatique
Cependant, si après analyse, il est prouvé que la malade venue de Pékin souffre effectivement du Coronavirus, elle sera hospitalisée au service des maladies infectieuses où existent toutes les dispositions pour la prise en charge. Sur place, elle recevra un traitement symptomatique. « Plus tôt le malade est pris en charge, plus vite l'évolution du mal est stoppée », précise le Pr Béné Bi. Il indique que depuis 2014, à la suite de la pandémie du virus Ebola, l'État de Côte d'Ivoire a pris des dispositions pour renforcer les capacités du ministère de la Santé, afin de prévenir, détecter et riposter efficacement et en temps réel.

Période d'incubation : 15 jours

La malade suspecte partie de Pékin, en Chine, a fait une escale de 9h à Istanbul, en Turquie, ensuite à Cotonou, au Bénin, avant d'arriver à Abidjan. C'est donc pour parer à toute éventualité que les autorités sanitaires ivoiriennes ont procédé au



recensement de tous les passagers à bord du vol qui transportait l'étudiante. Aussi bien ceux qui continuaient et ceux dont la destination finale était Abidjan. La période d'incubation du Coronavirus étant de 15 jours, les autorités sanitaires promettent de rester en contact avec ces derniers dans l'intervalle de ce délai. « A l'heure où je vous parle, nous savons où se trouve chacun. Nous avons les numéros de téléphone et à tout moment,

nous allons les appeler sur une période de 15 jours », poursuit le Pr Joseph Béné Bi Vroh. Cette démarche répond au souci de mettre en isolement tout sujet parmi ces passagers qui présenteraient des signes de suspicion.

Maladie virale/pas de vaccin

Le Coronavirus, selon le Pr Béné, est une maladie virale due à un virus de type corona virus. Lequel serait voisin

de la maladie de Sras survenue en Chine, en 2003, qui avait fait plus de 700 morts et du Mers-Cov, en 2012, en Arabie saoudite. Évoquant les origines du Coronavirus, le directeur général de l'Institut d'hygiène publique s'en tient aux hypothèses évoquées. La plus plausible est que la maladie pourrait venir des animaux. Puisque la plupart des malades en Chine sont passés dans un grand marché de fruits de mer et d'animaux. La maladie se transmet des animaux aux hommes et entre les hommes. Le gros souci du Coronavirus est qu'il n'y a pas de vaccin pour prévenir la maladie. « Il ne faut pas espérer en avoir avant deux ans », précise le Pr Béné Bi.

Mesures préventives

En attendant, les autorités sanitaires ivoiriennes invitent les populations à observer

certaines précautions pour minimiser la transmission. Il s'agit du lavage régulier des mains au savon et à l'eau. En cas de contact avec des personnes qui présentent des « signes de détresse respiratoire », il faut se laver automatiquement les mains. Autre précaution, éviter de toucher les animaux morts de façon suspecte. Le Pr Béné recommande également le respect scrupuleux des mesures relativement à la toux. Lesquelles consistent à tousser et éternuer dans un mouchoir ou à utiliser le pli du coude pour le faire. Le réflexe à avoir, c'est de consulter un médecin devant tout signe de toux, rhum et autres pour une prise en charge rapide. Le numéro vert 143, ouvert en permanence, « répondra à toutes les préoccupations des populations », promet-il ■

MARC YEVOU

• Aka Aouélé au chevet de la malade



Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique rassure sur l'état de santé du cas suspect. (PH: DR)

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé, s'est rendu hier après-midi à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny, pour constater l'effectivité du dispositif mis en place par l'Institut national d'hygiène publique pour la riposte à l'épidémie du coronavirus. Mais avant, il s'est rendu à la cellule de pandémie de l'aéroport où il a échangé avec le cas sus-

pect qui y est hospitalisé. Il a ensuite visité les différents postes de contrôle installés pour la circonstance. Le ministre s'est voulu rassurant quant à l'état de santé de l'étudiante venue de Beijing, avant d'annoncer que les résultats des différentes analyses la concernant seront disponibles mercredi ■

M. Y.

• Le gouvernement appelle au respect strict des mesures préventives

Le samedi 25 janvier 2020 le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a été alerté par les autorités aéroportuaires d'Abidjan de la présence d'un malade dans un avion de la compagnie Turkish Airlines en provenance de Pékin à destination d'Abidjan. Il s'agit d'une étudiante ivoirienne de 34 ans résidant à Pékin depuis cinq ans, qui a présenté un syndrome grippal avec toux, éternement, écoulement nasal et difficulté respiratoire, qui a débuté le 22 janvier 2020 à Pékin. Une équipe composée de professionnels de la santé de l'Institut National d'Hy-

giène Publique (INHP), du SAMU, de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) et du Service des Maladies Infectieuses du CHU de Treichville s'est rendue à l'aéroport, à l'atterrissage de l'avion pour prendre en charge le malade. Conformément à la procédure, le passager a été transféré à la cellule de pandémies sise à l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan pour examen médical initial et traitement. Des prélèvements biologiques ont également été réalisés et acheminés à l'IPCI pour analyse. A ce jour, son état général est satisfaisant.

Il s'agit, à ce stade, d'une suspicion d'un cas de pneumonie à coronavirus. Le diagnostic final sera établi à l'issue des résultats de l'analyse des échantillons prélevés. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique rappelle aux populations le respect des mesures de prévention suivantes :
- Éviter le contact étroit avec les personnes souffrant d'infections respiratoires aiguës;
- Se laver fréquemment les mains, en particulier après un contact direct avec des personnes malades ou leur environnement;
- Éviter tout contact non

protégé avec des animaux d'élevage ou sauvages;
- Utiliser un mouchoir en papier pour éternuer et tousser et le jeter dans une poubelle, à défaut éternuer et tousser dans le pli du coude puis se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon.
- Se rendre dans le centre de santé le plus proche en cas de survenue de fièvre, toux et difficultés respiratoires
Les populations sont invitées à ne pas céder à la panique et à appeler le 143 (numéro vert gratuit) pour toute information.

Dr Eugène AKA AOUÉLÉ

Église catholique

La prière pour la paix délocalisée à la cathédrale saint Paul

Le prélat a pris de nouvelles dispositions par rapport à la marche priante prévue le 15 février.

La marche priante, « allons à la paix », de l'aumônerie de l'Office diocésain de la pastorale des jeunes d'Abidjan, (Odpja) ; en collaboration avec l'Association des femmes catholiques (Afec) n'aura plus lieu. Son Éminence le Cardinal Jean Pierre Kutwa qui avait autorisé son organisation a souhaité que cette manifestation dédiée à Dieu soit délocalisée à la cathédrale Saint-Paul du Plateau de 07h à 13h30. « Par cette délocalisation, Dieu nous invite à aller à la paix, avec la paix », a-t-il insisté. « Le cardinal ne veut pas voir couler le sang d'un seul de ces jeunes. La prière est maintenue, elle aura lieu à la Cathédrale Saint-Paul du Plateau », a dit hier aux journalistes l'Abbé Augustin Obrou,

le chargé de communication et des relations extérieures de l'archevêché d'Abidjan, au cours de la conférence de presse organisée sur ce sujet, qui a fait l'objet de récupération politique et de menace de mort. Il a fait savoir que l'Église veut demeurer vigilante et aller à l'essentiel de son action et de ses intentions que sont : aider la Côte d'Ivoire et particulièrement les jeunes à œuvrer pour la non-violence et la paix. Aussi, Son Éminence Jean-Pierre Cardinal Kutwa, conscient de la primauté de Dieu et de la nécessité de la paix par la réconciliation, maintient cette prière rogatoire en faveur de la paix en Côte d'Ivoire. Prière qui devait démarrer à la place de la République, avec l'exposition du saint-sacrament, et s'achever avec la messe



L'Abbé Augustin Obrou chargé de communication et des relations extérieures de l'archevêché d'Abidjan. (PH : DR)

présidée par le cardinal à la Cathédrale Saint-Paul. Cependant, face aux dangers d'infiltrations et soucieux de la sécurité de ses fidèles, il a demandé que cette journée de prière se tienne exclusivement au sein de la Cathédrale Saint Paul du Plateau. L'Abbé Augustin a fait savoir à ses hôtes que l'événement était prévu depuis le mois d'octobre 2019, et n'est pas consécutif au message des archevêques et évêques délivré à Korhogo, le 19 janvier 2020. « Même si leurs objectifs concernent la paix dans la réconciliation », a-t-il souligné. Car vu la situation socio-politique qui prévaut dans le pays, les jeunes déterminés à prôner la paix, et à s'engager à être les artisans de paix, avaient voulu vivre cette

action spirituelle forte qu'ils ont initiée. Cependant, face à la tourmente que prennent les choses, le prêtre a indiqué que l'Église ne saurait être la caisse de résonance de quelques associations ou groupes que ce soit. Ce qui risque, si l'on n'y prend garde, de dénaturer et l'intention et l'objectif strictement spirituels de cette initiative louable ; a-t-il souligné. Avant de rappeler qu'il a toujours existé au sein de l'Église Catholique, ces marches priantes publiques, ces chemins de croix, ces prières rogatoires adressées à Dieu en faveur de tout le peuple en des moments difficiles. Il a aussi précisé que le ministère était informé et le contenu de la marche connue ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Éducation nationale

Le gymnase du lycée scientifique de Yamoussoukro parti en feu



Les flammes ont entièrement emporté les installations de ce gymnase.(PH : DR)

Le gymnase du lycée scientifique de Yamoussoukro qui a abrité de prestigieuses manifestations, notamment la Conférence en 1983, a complètement cramé le 25 janvier. L'incendie dont l'origine est encore inconnue a débuté aux environs de 15 heures et s'est estompé vers 17h30, pour céder la place à un amas de

cendres. Tout a été consumé, à la grande désolation des proviseurs Henri Koula, du lycée scientifique, et de Virginie Yao, du lycée mixte Il qui ont assisté impuissants au ravage de leur infrastructure sportive, aux côtés des sapeurs pompiers et de certains élèves. A la vérité, ce gymnase n'était plus utilisé depuis des décennies déjà, en raison

de son état de délabrement. Selon certaines indiscrétions, les ruines du gymnase étaient devenues un véritable fumoir au sein des trois lycées qui accueillent près de 8000 élèves. En sa qualité d'ancien élève de la 14e promotion de ce lycée, mais aussi de cadre et fils du village du Président Félix Houphouët-Boigny, le ministre Souleymane Diar-

rassouba a ralié immédiatement Yamoussoukro, dès les premières heures de l'incendie, à l'effet d'avoir une idée exacte de l'ampleur des dégâts, mais aussi d'apporter sa compassion à la communauté éducative de cet établissement. « C'est un sentiment de tristesse qui m'anime, parce que je suis issu du lycée scientifique de Yamoussoukro. Je suis un AS14 et voir ce gymnase qui a fait la fierté de notre lycée partir en fumée, dans ces conditions, c'est vraiment avec beaucoup d'émotion que je constate

cela. Je voudrais féliciter nos forces de l'ordre, de la police, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers qui ont été très réactifs. Grâce à leur efficacité et leur réactivité, ils ont pu circonscrire le feu pour ne pas que cet incendie touche les autres bâtiments. Je les remercie au nom du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly pour leur professionnalisme et leur réactivité », a indiqué le ministre du Commerce et de l'Industrie. Pour apaiser les cœurs meurtris et ramener la sérénité, Souleymane Diar-rassouba a profité de cette

occasion pour rappeler aux enseignants en émoi le projet de réhabilitation du lycée, dont le début des travaux est prévu pour cette année 2020. Cette annonce, a-t-il précisé, a été faite par le Président Alassane Ouattara le 18 septembre 2019, à l'occasion du lancement des travaux de réhabilitation de la voirie de Yamoussoukro. Souleymane Diar-rassouba a, en outre, révélé qu'un planning a été élaboré et que les financements sont déjà acquis. ■

N'DRI CÉLESTIN



COMMUNIQUÉ

La compagnie d'assurances informe le public de la perte d'attestations d'assurance vertes, au nombre de vingt (20) numérotées de 2052156134 – 2052156153.

Par conséquent, elle décline toute responsabilité quant à l'usage qui en sera fait.

Pour toute information, prière nous contacter aux numéros de téléphone suivants : 20 32 16 52 / 20 32 16 53

La Direction Générale

Promotion de la culture entrepreneuriale

Alain Kouadio : “ Il faut créer l'entrepreneur avant de créer l'entreprise ”

Le président de la fondation Kaydan pour la promotion de la culture entrepreneuriale en Afrique définit ses priorités.

Pourquoi avoir créé une Fondation pour la culture entrepreneuriale ?

Il est désormais admis par tous que le développement économique inclusif de l'Afrique, dont la conséquence immédiate est la réduction de la pauvreté, passe par la création d'entreprises initiée par les entrepreneurs locaux. Depuis plusieurs décennies, les États africains ont démultiplié les initiatives et les politiques visant à susciter la création d'entreprises locales. Malheureusement, ces politiques n'ont pas obtenu les résultats escomptés. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce constat. Les importants efforts à la fois matériels et financiers déployés par nos gouvernants n'ont toujours pas permis de construire cette nation d'entrepreneurs. Nous pensons que le chaînon manquant, dans toutes les stratégies de développement de l'entrepreneuriat en Afrique, est la politique de promotion de la culture entrepreneuriale.

C'est donc pour adresser cette problématique que nous avons créé la fondation Kaydan dont la mission principale est de faire la promotion de la culture entrepreneuriale afin de susciter cette vocation chez les Ivoiriennes et Ivoiriens. Il faut créer l'entrepreneur avant de créer l'entreprise.



ont osé entreprendre. Nous menons aussi des actions de proximité telles que la caravane de l'entrepreneur. Nos membres sillonnent les lycées et universités afin d'entretenir les élèves et étudiants sur le sujet de l'entrepreneuriat.

Comment adhérer à la Fondation ?

Il s'agit d'une adhésion par cooptation tenant compte principalement de votre disponibilité à œuvrer par la promotion de l'entrepreneuriat en partageant votre expérience d'entrepreneur.

À l'issue de votre AG du jeudi 23 janvier 2020, vous avez enregistré l'adhésion de Didier Drogba. En quoi son expérience de sportif de haut niveau peut-elle servir la cause de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire ?

La Fondation Kaydan est fière d'accueillir Didier Drogba qui, après avoir remis ses crampons, a immédiatement opté pour l'entrepreneuriat. Il sera en charge de la promotion de l'entrepreneuriat dans l'industrie du sport. Ce secteur d'activité offre d'énormes opportunités de création d'entreprises et donc d'emplois, en notant que les Ivoiriennes et Ivoiriens y soient sensibilisés et que l'écosystème dans lequel évolue l'industrie du sport soit mieux structuré. Son succès dans le sport de haut niveau ainsi que sa parfaite connaissance de son environnement lui permettront d'exécuter avec succès les charges qu'il a bien voulu accepter au sein de notre fondation. De plus, les facteurs-clés de succès dans le domaine du sport de haut niveau (persévérance, résilience, rigueur, humilité, etc..) sont similaires à ceux requis pour réussir dans l'entrepreneuriat. A ce titre, nous, entrepreneurs ivoiriens, avons beaucoup à apprendre de lui.

À quoi répond l'institut de recherche sur l'entrepreneuriat pour l'Afrique que votre fondation envisage de créer ?

Les politiques de développement de l'entrepreneuriat en Afrique sont élaborées à partir d'hypothèses construites en dehors de notre environnement socio-culturel. Le succès des politiques de développement de l'entrepreneuriat en Afrique reposera, en grande partie, sur la corrélation forte entre les hypothèses retenues et notre environnement socio-culturel. A travers l'Institut Kaydan de Recherche sur l'entrepreneuriat pour l'Afrique (Ikrea), nous créons un cadre de partage et de réflexion de référence sur les questions liées à l'entrepreneuriat. Nous éduquons les populations à travers la vulgarisation des résultats de nos travaux de recherche conduits dans notre environnement local et nous mettons à disposition de nos États ces mêmes conclusions pour affiner les politiques de développement de l'entrepreneuriat.

Vous avez récemment publié un article dans Jeune Afrique émettant des réserves sur les politiques d'émergence des champions nationaux. Que reprochez-vous à ces politiques ?

Le but ultime d'une politique d'émergence des champions nationaux est que la richesse créée ruisselle jusqu'aux couches sociales les plus défavorisées. C'est la raison pour laquelle, au-delà des politiques fiscales, les différentes stratégies d'émergence des champions nationaux doivent obligatoirement s'accompagner de mécanismes permettant de renforcer leur responsabilité sociale afin que toute la population, dans son ensemble, profite de cette richesse. ■

Réalisée par
AMÉDÉE ASSI

“ Le but ultime d'une politique d'émergence des champions nationaux est que la richesse créée ruisselle jusqu'aux couches sociales les plus défavorisées. C'est la raison pour laquelle, au-delà des politiques fiscales, les différentes stratégies d'émergence des champions nationaux doivent obligatoirement s'accompagner de mécanismes permettant de renforcer leur responsabilité sociale afin que toute la population, dans son ensemble, profite de cette richesse ”

Quels sont les canaux utilisés pour la promotion de la culture entrepreneuriale ?
La Fondation Kaydan mène ses actions de promotion de

l'entrepreneuriat à travers principalement deux canaux. La diffusion de capsule vidéo sur les chaînes de télévision ainsi que les réseaux so-

ciaux. A travers nos vidéos, nous mettons en avant les parcours des entrepreneurs africains confirmés ou débutants qui partagent leurs

expériences, leurs succès, leurs échecs afin de susciter de nombreuses vocations. Il s'agit donc de vivre les aventures de ceux et celles qui

Appui au développement des Pme

Le bilan des actions et les perspectives le 30 janvier

La Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire vient de mettre en place un cadre de dialogue entre les entreprises et les pouvoirs publics qu'elle a baptisé le Rendez-vous consulaire de l'entreprise dont la première édition se tiendra jeudi, à l'hôtel Pullman.

La Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci) organise le 30 janvier, à l'hôtel Pullman au Plateau, la première édition du "Rendez-vous consulaire de l'entreprise" qui sera animé par le ministre de la Promotion des Pme, Félix Anobli et son collègue en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo. A en croire Faman Touré, le président de la Cci-Ci, au moins 300 entreprises prendront part à ce rendez-vous. Dont l'objectif, a-t-il expliqué, est de permettre au gouvernement et aux Pme de jeter ensemble un regard rétrospectif sur tout ce qui a été mis en place, ces dernières années, pour favoriser le développement des Pme et d'envisager les perspectives. « Le rendez-vous consulaire de l'entreprise » est une plateforme offerte au gouvernement afin de lui permettre de faire le bilan des mesures en faveur des Pme, d'une part et d'autre part, permettre au secteur privé de faire des propositions d'amélioration du dispositif gouvernemental d'appui aux entreprises. C'est un cadre idéal de dialogue

interactif entre les pouvoirs publics et les entreprises qui contribuera à réduire le déficit d'informations sur les importantes mesures prises par le gouvernement en vue d'appuyer le développement des Pme », a-t-il expliqué. Le thème de cette première édition est : « L'État face au défi de la performance des Pme : bilan des mesures prises par le gouvernement et perspectives ».

En effet, comme l'a expliqué Faman Touré, la transformation structurelle de l'économie ivoirienne visée par le Pnd 2016-2020 nécessite l'émergence d'un réseau de Pme performantes et compétitives. C'est dans cet objectif que le gouvernement a pris un ensemble de mesures en vue de lever les différents freins à l'évolution de ces entreprises. Il s'agit entre autres, de l'exonération de la patente pour les cinq premières années d'exercice, de la création d'un fonds de garantie, de la suppression de l'impôt minimum forfaitaire, de la réservation de 30% de la commande publique aux Pme, du paiement par le Trésor public des factures engagées dans un délai de 90 jours.

En effet, la Chambre de commerce offre des services d'appui direct aux Pme à travers notamment, la mise

à disposition d'informations économiques ; l'appui à la recherche de financement ; la formation des cadres et

dirigeants des entreprises ainsi que leur personnel sur des sujets divers. La Cci-Ci constitue également une

courroie de transmission entre l'État et le secteur privé.

FAUSTIN EHOUMAN

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE D'ASSISTANTE ADMINISTRATIVE BILINGUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du PASRES, fruit du partenariat scientifique entre la Suisse et la Côte d'Ivoire, le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (« FONSTI »), a été créé par Ordonnance n°2018-583 du 27 juin 2018.

Le FONSTI a pour objectif de soutenir la recherche scientifique, l'innovation et le développement technologique de la Côte d'Ivoire.

Le FONSTI a, notamment, pour objet de :

- Financer des programmes nationaux de recherche ainsi que des projets de recherche scientifique et technologique par l'allocation de ressources à des chercheurs, laboratoires et centres de recherches ;
- Contribuer à la valorisation scientifique, économique et sociale des résultats de recherche.

A l'effet de permettre le recrutement de ses collaborateurs, le FONSTI met en concurrence le poste d'assistante administrative bilingue (français/anglais), par appel public à candidatures.

1. Missions de l'assistante administrative bilingue :

L'assistante administrative bilingue doit justifier d'une expérience professionnelle pertinente en matière de secrétariat, de communication et de gestion administrative.

Elle aura notamment pour missions de :

- Recevoir et diriger les visiteurs
- Recevoir les dossiers de demandes de financement
- Noter les messages et planifier les rendez-vous
- Organiser les rendez-vous et le planning du Secrétaire Général
- Préparer et organiser des réunions (convocations, préparation des dossiers, suivi des participants, logistique)
- Triier, distribuer, affranchir, enregistrer le courrier et s'occuper de la gestion des messages électroniques
- Rédiger et mettre en forme les documents, les faire suivre et les ranger
- Actualiser les informations professionnelles et réglementaires et procéder à l'archivage et au classement des documents et informations traités
- S'occuper de l'organisation des déplacements du Secrétaire Général (réservation transport, logement, visa, réunions sur place, préparation du dossier de voyage...)
- Elaborer des ordres de missions
- Traduire des documents, lettres et articles courts du français vers l'anglais et vice-versa
- Vérifier l'état des stocks des fournitures de bureau, évaluer les besoins en approvisionnement et définir les commandes à passer
- Actualiser les données de suivi d'activité du Fonds (tableaux de bord, tableaux de résultats, ...)
- Surveiller et contrôler l'exécution de contrats de maintenance des équipements du Fonds...
- Procéder à l'indexation et à l'archivage des comptes rendus de réunions, des dossiers professionnels, ...
- S'occuper du suivi administratif des dossiers du personnel et mettre en place la logistique des formations et des recrutements

- Rédiger des comptes rendus et des procès-verbaux
- Veiller à la qualité des services du FONSTI.

2. PROFIL

2.1 Compétences techniques

- Parfaitement bilingue (anglais/français)
- Bonne expression écrite et orale et maîtrise de l'orthographe et de la grammaire en français et en anglais
- Maîtrise des techniques de secrétariat, de communication, de gestion administrative
- Maîtrise des méthodes de classement et d'archivage
- Savoir-faire en matière de planification et d'organisation de manifestations événementielles, de déplacements
- Gestion d'agenda
- Gestion du courrier
- Gestion d'accueil
- Savoir utiliser les différents logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Internet Explorer...)
- Bonne capacité rédactionnelle et proactivité
- Notion de base en comptabilité et en marketing

2.2 Qualités personnelles

- Être organisée et méthodique
- Être courtoise, disponible, dynamique
- Faire preuve d'excellentes capacités d'organisation, de polyvalence, de précision et de rigueur
- Savoir respecter la confidentialité
- Savoir gérer ses stress et être réactive

3. Délai de réception des candidatures et date de prise de fonction

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 21 février 2020.

La date de prise de fonction est prévue pour le 1^{er} mars 2020.

4. Informations et dossiers

Le dossier de candidature comprend :

- > une lettre de motivation ;
- > un curriculum vitae faisant mention des compétences exigées ;
- > les copies légalisées de diplômes et attestations.

Le dossier de candidature doit être déposé en version physique et par voie électronique :

• Adresse géographique
Cabinet HOEGAH & ETTE
Rue A7 Pierre Semard
Villa N°A2 Plateau
01 B.P. 4053 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : ++(225) 20 30 29 33

• Adresse courriel
cabhoet@hoegah-ette.com

5. SÉLECTION ET ENTRETIEN

Seul(e)s les candidat(e)s retenue(s) seront invité(e)s pour l'entretien d'embauche à Abidjan.

Semaine des douanes ivoiriennes 2020

L'événement a démarré par des activités sportives



Les douaniers ont troqué leurs tenues de travail contre celles de sport samedi, premier jour de la Sedic 2020. (PH : DR)

La 6^e édition de la Semaine des douanes ivoiriennes (Sedic 2020) a démarré par une journée sportive, le samedi 25 janvier, au Palais des sports de Treichville. Environ 400 agents des douanes ont participé à ce « team building » conduit par le colonel-major Issa Ouattara, directeur général adjoint, représentant le général Da Pierre Alphonse, directeur général des douanes de Côte d'Ivoire. Marche, fitness et deux

matchs de gala (maracana) ont meublé cette session de divertissement. La Semaine des douanes ivoiriennes (Sedic 2020) se déroule du samedi 25 au vendredi 31 janvier. Elle s'articule autour du Séminaire bilan 2019 et Perspectives 2020, de la Journée internationale des douanes (Jid) et de la Nuit du mérite, le rendez-vous de célébration de l'excellence en douanes.

D. YA SOURCE
(Sercom Douanes)

Programme social du gouvernement 4500 foyers connectés à l'eau potable dans le département de Dabakala

Le ministre de l'Hydraulique a procédé le 25 janvier, à Kafadougou et Darala, à l'inauguration de deux châteaux d'eau.

Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, était le 25 janvier à Kafadougou et Darala. Il a procédé à l'inauguration de deux châteaux d'eau dans ces localités, toutes deux dans le département de Dabakala. D'un coût de 295 millions de FCfa, ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre du Programme présidentiel d'urgence (Ppu) et financés par le Trésor public. Ce sont plus de 4500 foyers qui auront ainsi de l'eau potable jusqu'en 2040, selon le ministre.

Après avoir rendu un hommage appuyé au Président de la République, Alassane Ouattara, et exprimé ses remerciements au Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, Laurent Tchagba a félicité les bénéficiaires. Le ministre de l'Hydraulique a aussi rappelé que plusieurs



Laurent Tchagba a réitéré les engagements du gouvernement et promis le renforcement des différents programmes en cours. (PH: DR)

projets structurants ont démarré dans la région en général et dans le département de Dabakala en particulier. Notamment à Bassawa, Boniérédougou, Fombolo,

Niéméné, Satama-Sokoro, Satama-Sokoura, Sambasso et Yaosedougou, avec la réparation, en 2011, de 84 pompes à motricité humaine (Pmh) dans le cadre du Programme présidentiel d'urgence (Ppu) pour un montant de 8,5 millions de FCfa. À cela s'ajoutent la réhabilitation de la station de Dabakala, la réalisation et l'équipement de forages à Boniérédougou, en 2012, à hauteur de 23 millions. En plus de la réparation de 238 pompes à motricité humaine, d'un coût de 96,6 millions, en cours dans le département de Dabakala, dans le cadre du Plan social du gouvernement (Ps-Gouv 2019-2020). Participant à la cérémonie, le ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Ally Coulibaly, fils de la région, a exprimé la gratitude des populations à l'endroit du Chef de l'État et

du gouvernement pour l'ensemble des infrastructures qui ont été réalisées en l'espace de quelques années. « Qu'il s'agisse de l'électrification de la grande majorité des villages, de la construction d'écoles, de collèges, de centres de santé ou d'ouvrages pour l'approvisionnement en eau potable des populations », a-t-il précisé. À ce jour, ce sont 80% des localités de la région qui bénéficient d'un accès à l'eau potable, selon lui. Ally Coulibaly a indiqué que les populations pourront se consacrer désormais à des tâches plus utiles, notamment les jeunes filles qui étaient affectées à ces corvées. Elles pourront maintenant avoir une scolarité normale, a-t-il souligné ■

ABOUBAKAR BAMBA
SOURCE : SERCOM MH



Professeur Justin Koffi

Directeur général de l'Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage (Arrc)

L'INVITÉ
DES RÉDACTIONS *Fraternité Matin*

Date : 30 janvier 2020
10 heures à Fraternité Matin

Thème :

Le SRE (Système de récépissés d'entreposage), opportunité pour la transformation locale des matières agricoles.